ESTIMATES

Solicitor General Canada

2003-2004 Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before March 31 and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2003.

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.communication.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2004-III-43
ISBN: 0-660-62286-6

103-04512/

Solicitor General Canada

2003-2004 Estimates

A Report on Plans and Priorities

Hon. Wayne Easter, P.C., M.P.
Solicitor General of Canada

Table of Contents

Section I: The Minister's Message ---------- 1

Management Representation Statement ---------- 3

Section II: Portfolio/Departmental Overview ---------- 4

A. Portfolio Overview ---------- 4

B. Departmental Overview ---------- 8

Raison d'être ---------- 8

Process for Delivery of Departmental Mandate ---------- 9

Planning Context ---------- 10

Section III: Plans and Priorities ---------- 12

Section IV: Organization ---------- 32

Section V: Annexes ---------- 36

Financial Information/Tables ---------- 36

Key Government Themes and Management Initiatives ---------- 39

Horizontal Initiatives ---------- 41

Section VI: Other Information ---------- 43

Legislation Administered by the Department of the Solicitor General ----- 43

Contacts for Further Information ---------- 45

Index ---------- 46

Section I: The Minister's Message

I am pleased to present the Report on Plans and Priorities of the Department of the Solicitor General. This report covers key plans, priorities and expected results for the period 2003/2004 – 2005/2006.

The Department is part of the Portfolio of the Solicitor General, which includes the RCMP, the Canadian Security Intelligence Service (CSIS), the Correctional Service of Canada (CSC), the National Parole Board (NPB) and three review bodies. The Department provides me with portfolio-wide strategic policy advice and provides leadership and facilitation in support of advancing the government's public safety agenda across the Portfolio as well as with other criminal justice partners.

The Canadian Government moved swiftly after the tragic events of September 11, 2001 to bolster national security. An example is the shared commitment by Canada and the United States to develop and implement measures to protect our nations' borders. The Smart Border Declaration is one of the most significant cooperative security initiatives ever undertaken by Canada and the United States. The Declaration commits both nations to identify and address security risks while facilitating legitimate flow of people and goods across the Canada-United States border.

As Solicitor General I am committed to creating a balanced approach to criminal justice that keeps Canadians safe and secure in their communities while protecting the privacy and freedoms that we enjoy as Canadians. Since October 2002 I have had the opportunity of meeting with several key partners from provinces, territories, the voluntary sector and the United States. If we are going to be successful in pursuing the Government's public safety objectives we will need to continue to work with our partners both nationally and internationally, to exchange best practices and share information to develop the most effective responses to emerging threats to our personal safety and national security.

To date, this approach has resulted in many achievements such as the recently introduced legislation on the National Sex Offender Registry System. This legislation reflects a consensus with provinces and territories and will provide police with an additional investigative tool to help them quickly locate known sex offenders living near to the location of a sex crime.

The Department has established priorities that support the Government's public safety agenda to ensure a higher quality of life for all Canadians and to improve the capacity, coordination and collaboration of Canada's law enforcement, national security and correctional agencies. The priorities include combating terrorism and organized crime; effective measures aimed at the safe reintegration of offenders upon their return to society, enhanced justice for Aboriginal peoples through community-driven and culturally appropriate policing and corrections policies and programs; and increased sharing of information and intelligence across criminal justice jurisdictions.

Public education remains an integral component in developing and implementing criminal justice policy. For example, I believe it is important to inform Canadians as to how the correctional system works to protect our citizens through the gradual, supervised release of offenders back into communities. This approach will help to increase public understanding on highly important and sensitive public safety concerns and issues.

The Department along with its key partners has recently launched a new public safety web site designed to keep Canadians informed and provide practical information on a wide range of safety related topics. The site contains links to 25 federal departments and agencies responsible for various aspects of public safety or security - from Internet safety to safety in sports and travel. The web address is www.safecanada.ca.

Your comments and suggestions are welcomed. Further information including departmental contacts and our Internet address can be found on page 45.

Please note that each of the Portfolio Agencies prepares its own report to Parliament (with the exception of the CSIS). For further details please consult their documents.

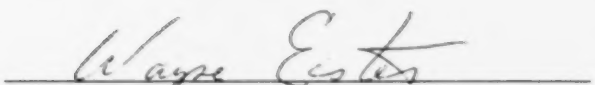

Hon. Wayne Easter, P.C., M.P.
Solicitor General of Canada

Management Representation Statement

MANAGEMENT REPRESENTATION

Report on Plans and Priorities 2003 -2004

I submit, for tabling in Parliament, the 2003-2004 Report on Plans and Priorities (RPP) for Solicitor General Canada.

This document has been prepared based on the reporting principles and disclosure requirements contained in the *Guide to the preparation of the 2003-2004 Report on Plans and Priorities*.

- It accurately portrays the department's plans and priorities.
- The planned spending information in this document is consistent with the directions provided in the Minister of Finance's Budget and by Treasury Board Secretariat (TBS).
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying departmental information and management systems.

The reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Name/Nom: _____

Date: March 4, 2003

Section II: Portfolio/Departmental Overview

A. Portfolio Overview

The Portfolio of the Solicitor General is responsible within the Government of Canada for policing and law enforcement (including Aboriginal policing), national security, corrections and conditional release. The Portfolio's mission is to protect the public and maintain a just, peaceful and safe society.

The Portfolio includes the Department and four Agencies: the Royal Canadian Mounted Police (RCMP) the Canadian Security Intelligence Service (CSIS), the Correctional Service of Canada (CSC) and the National Parole Board (NPB). There are also three review bodies: the RCMP External Review Committee (RCMP ERC), the Commission for Public Complaints against the RCMP (CPC) and the Office of the Correctional Investigator (OCI). Together, these organizations have a combined budget of over $3.7 billion and over 35,000 employees. Each Portfolio Agency, with the exception of CSIS, prepares an individual Performance Report outlining their individual accomplishments and key results.

The Department, Portfolio Agencies and Review Bodies each contribute, specifically and collectively, to the public safety agenda as outlined below:

- The **Department** provides policy advice and support to the Solicitor General on all aspects of his mandate that includes providing direction to the Agencies, ensuring accountability to Parliament for the Agencies and national public safety leadership.

- The **Royal Canadian Mounted Police** enforces Canadian laws, prevents crime and maintains peace, order and security. The RCMP has responsibility to: prevent, detect and investigate offences against federal statutes; maintain law and order and prevent, detect and investigate crime in the provinces, territories and municipalities where the Force has a policing contract; provide investigative and protective services to other federal departments and agencies; and provide all Canadian law enforcement agencies with specialized police training and research, forensic laboratory services, identification services and informatics technology.

- The **Canadian Security Intelligence Service** provides security intelligence to the Government. CSIS collects, analyzes and retains information and intelligence on activities that may be suspected of constituting threats to the security of Canada; reports to and advises the Government in relation to these threats; and provides security assessments.

- The **Correctional Service of Canada** administers sentences of convicted offenders sentenced to imprisonment for two or more years. It also prepares offenders for their return as useful citizens to the community. CSC provides services across the country to offenders within correctional institutions and in the community.

- The **National Parole Board** is an independent administrative body, which grants, denies and controls the conditional release of inmates from federal penitentiaries and recommends the exercise of the Royal Prerogative of Mercy and the granting of pardons. In addition, NPB exercises the same powers and responsibilities, with the exception of the granting of temporary absences, for provincial inmates in provinces and territories without their own parole boards.

- The **RCMP External Review Committee** reviews certain types of grievances, formal disciplinary, discharge and demotion appeals referred by the RCMP. This Committee, which reports annually to Parliament, is a neutral third party providing an independent and impartial review of cases. The Committee may institute hearings, summon witnesses, administer oaths and receive and accept such evidence or other information as the Committee sees fit. The findings and recommendations of either the Chairman or the Committee are sent to the parties and to the Commissioner of the RCMP.

- The **Commission for Public Complaints against the RCMP** reviews public complaints regarding the conduct of the RCMP in an open, independent and objective manner. The Commission provides information to the public regarding its mandate and services, reviews and investigates complaints regarding the conduct of RCMP members, holds public hearings, prepares reports, including findings and recommendations, and conducts research and policy development to improve the public complaints process.

- The **Office of the Correctional Investigator** conducts investigations into decisions, recommendations, acts or omissions of the Commissioner of Corrections or any person under the control and management of, or performing services on behalf of the Commissioner, that affect offenders, either individually or as a group. The Office of the Correctional Investigator is independent of CSC and may initiate an investigation upon receipt of a complaint by or on behalf of an offender, at the request of the Minister or on its own initiative.

SOLICITOR GENERAL PORTFOLIO

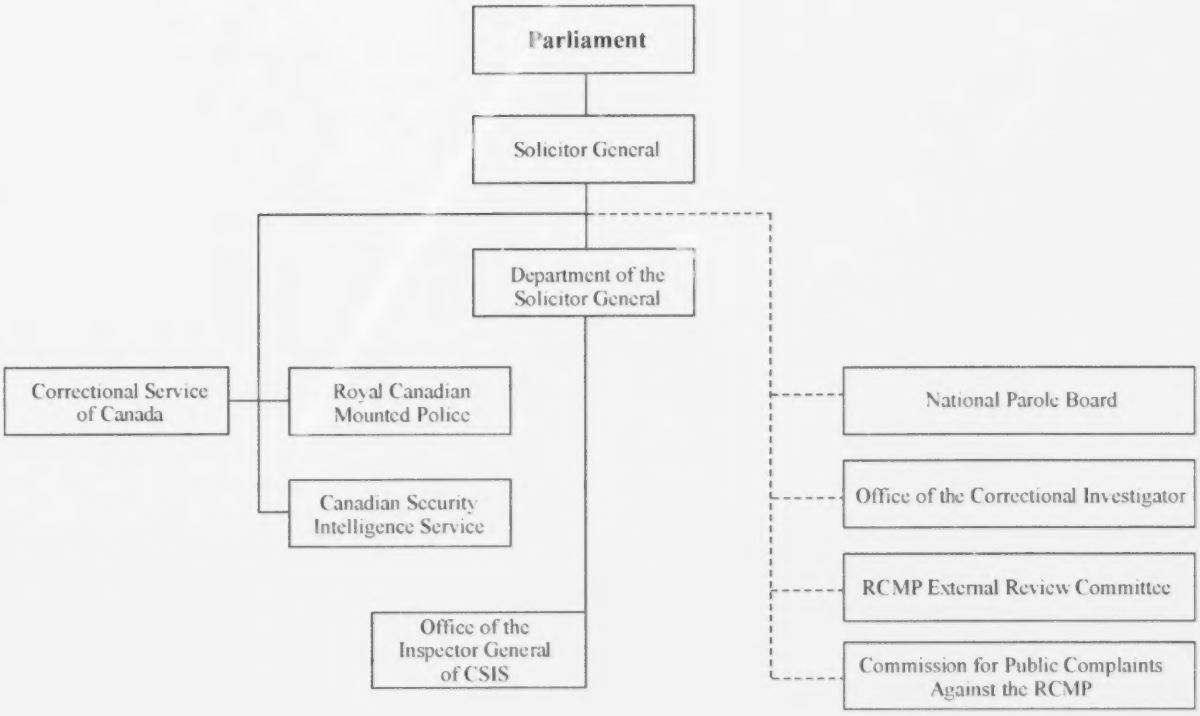

Portfolio Resource Summary
2003-2004 to 2005-2006

(millions of dollars)	Net Planned Spending 2003-2004	Net Planned Spending 2004-2005	Net Planned Spending 2005-2006
Department *	128.7	133.0	106.6
RCMP	1,753.6	',686.7	1,669.9
NPB	33.3	32.9	31.5
CSC	1,564.3	1,542.6	1,532.4
CSIS	261.5	270.0	263.5
CPC	4.7	4.7	4.7
RCMP - ERC	.9	.9	.9
OCI	2.9	2.9	2.9
TOTAL	**3,749.9**	**3,673.7**	**3,612.4**

*Planned Spending in fiscal years 2003/04 and 2004/05 includes $18M and $24M respectively for the First Nations Policing Program as announced in the February Budget.

B. Departmental Overview

Raison d'être

The Department's creation in 1966 was based on the need to provide stronger support to the Solicitor General in providing effective direction to the Portfolio Agencies. The Department is headed by the Deputy Solicitor General and its roles and responsibilities derive from the Deputy's responsibility to provide advice and support to the Solicitor General on all aspects of his mandate. The Deputy Solicitor General is the principal policy advisor to the Minister.

The Portfolio Agencies offer operational expertise through direct service delivery and in doing so exercise direct influence on Canadian communities in the areas of crime prevention, law enforcement, security, corrections and reintegration. The Department exercises influence through the development of portfolio-wide strategic policy advice and by providing leadership, facilitation and coordination from an overall government perspective.

In doing so, the Department provides independent assurance and validation to the Solicitor General on policy and operational issues across the criminal justice sector and within the Portfolio. This eliminates stovepipes and ensures a cohesive, coordinated approach and response to public safety and national security.

To this end, the Department advises, supports and assists the Solicitor General in all of his responsibilities which include:

- providing effective direction to the Portfolio Agencies;
- exercising national leadership on public safety issues;
- implementing the First Nations Policing Policy through the negotiation, administration, maintenance and evaluation of tripartite policing agreements with provincial, territorial and First Nations governments; and
- answering in Parliament for the Portfolio.

Process for Delivery of Departmental Mandate

The Department is a small, strategic policy focused centre and is funded through annual appropriations for operating expenditures as well as grants and contributions. The operating expenditures are in direct support of the Department's primary role, which is to support the Solicitor General with strategic policy advice in the areas of policing, national security, corrections and parole.

The grants are provided to 14 national voluntary organizations to assist them in maintaining their national structures and cover expenditures necessary to carry out long-term tasks. These organizations work in partnership with the Portfolio through the provision of policy advice, public education activities and community participation.

Contributions in support of policy development are allocated to voluntary organizations in support of Portfolio priorities under the following three categories:

- Communication/information exchange projects
- Projects to test innovative approaches for improved and more cost effective program delivery or projects that support cross-sectored and inter-jurisdictional policy and legislative initiatives.
- Research and evaluation projects in support of public policy issues.

Contributions are also used for the implementation of the First Nations Policing Policy through the negotiations, administration, maintenance and evaluation of tripartite agreements for First Nations policing services. The First Nations policing services are culturally appropriate and responsive to the particular needs of First Nations and Inuit communities and are cost shared 52% by Canada and 48% by the province/territory.

Planning Context

The Department, as part of the Portfolio of the Solicitor General, operates in a complex and multi-jurisdictional criminal justice environment. Some of the biggest challenges faced by the Department include the rapid, national and international economic, social and technological change; growing demand for effectiveness, openness and accountability on all matters related to public safety; public scepticism and low levels of confidence and trust in the ability of the justice system to address emerging threats; and constant attention to threats posed by domestic and international criminal organizations.

In 2002 the Department, in consultation with the Portfolio Agencies, completed an environmental scan that ranked the top five public safety policy drivers over the next five years. The top issues identified by the Portfolio officials were: globalization; technology; transnational/organized crime and terrorism; demographics; and Aboriginal issues.

Some of the key findings include:

- Public safety and security are now more than ever threatened by military and non-military risks including ethnic and religious conflict, abuse of human rights and dissolution of states.

- Through immigration, Canada is becoming a more ethnically, culturally and religiously diverse country. For example, it is predicted that by 2026 Canada's population growth will be solely due to immigration. This challenges the policing, security and correctional agencies to adapt existing programs, delivery mechanisms and recruitment practices to meet the growing needs of the ethnic population.

- Widespread use of technology is challenging traditional boundaries and creating new opportunities for crime and terrorism as well as being used to shield criminal activities such as money laundering, drug trafficking and people smuggling. Today criminals take advantage of new technologies to operate in safe cyber havens. Canadian laws, policies and regulations have to be carefully reviewed to ensure that they continue to reflect the reality of modern technology.

- Within the criminal justice and security environment, there is a need for secure, timely and efficient sharing of information to strengthen Canada's capacity to respond to emerging threats and to strengthen decision making across all sectors. Difficulties in sharing information such as differing information, cultures, lack of interoperability and sensitivity of the information are currently being examined to facilitate a timely exchange. The ability of governments to properly control the use and disclosure of personal information is also a growing concern.

- An ageing population presents both internal and external challenges to the Department. Internally, the Department has to ensure its human resource planning is focused on recruiting and retaining employees with the skills, attitudes, creativity and values needed to support the mandate given the projected attrition rates in the Public Service in general. Externally, public safety policies, programs and practices have to be flexible in order to respond to the needs of an older population. For instance, one of the most prevalent types of crime perpetrated against the elderly is fraudulent telemarketing. This requires specialized law enforcement support to deal effectively with the victims as well as tackle the root causes of these crimes.

- The disproportionate involvement of Aboriginal persons in the criminal justice system has been recognized for some time. Currently, Aboriginal people represent about 2% of the Canadian adult population but account for approximately 15% of federal offenders. In response the Government has committed to work on closing the gap in life opportunities between Aboriginal and non-Aboriginal Canadians in the 2002 Speech from the Throne.

For more detailed information on the environmental scan please refer to the Department's web site.

Section III: Plans and Priorities

In support of the Government's priority of ensuring Canada's communities are safe, the Department of the Solicitor is committed to provide Canadians with a strategic and legislative policy framework that enhances public safety and national security.

The departmental plans and priorities for the next three years are outlined in the following section. It is important to note that the expected results identified are shared, collective results that cannot be achieved without key partnerships at the federal, provincial, territorial municipal and international levels as well as with the private and voluntary sectors.

The Department will continue to build on the solid foundation of existing public safety and national security processes, partnerships and safeguards as it continues to invest in practical initiatives and legislative change to keep the borders secure and Canadians protected.

STRATEGIC OUTCOME

The Department contributes to the public safety of Canadians through the promotion and maintenance of a just, peaceful and safe society.

Strategic Priorities

Initiatives to further strengthen and enhance domestic security measures and strategies and to further strengthen cross-border and overseas collaboration against terrorists to ensure the protection of Canadians from emerging threats

Innovative strategies and better tools for law enforcement to respond to organized crime and other criminal activities in both the domestic and international contexts

Measures to advance effective corrections in the interest of public safety

Establishment and maintenance of policing services that are professional, effective and responsive to the needs of First Nations and Inuit communities

Effective delivery of criminal justice programs through faster and better criminal justice information sharing

Engagement of citizens, all levels of government and the voluntary sector in criminal justice policy development

Effective and efficient corporate infrastructure to support departmental objectives

Outputs	Outcomes
Strategic policy and legislation	Sustained strategic and legislative framework
Timely and responsive advice	Increased involvement of partners in policy development
First Nations Policing Agreements	Sustainable Aboriginal communities that support future growth
Partnerships/collaborative approaches	Increased sharing of criminal justice information
Public Education	Improved coordination and enhanced capacity to respond

Ultimate Outcome
ENHANCED PUBLIC SAFETY AND NATIONAL SECURITY

Initiatives to further strengthen and enhance domestic security measures and strategies and to further strengthen cross-border and overseas collaboration against terrorists to ensure the protection of Canadians from emerging threats

Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006
$5,892.8	$5,892.8	$5,892.8
FTEs: 48	FTEs: 48	FTEs: 48

The Department is responsible for the National Counter-Terrorism Plan (NCTP). The plan is Canada's primary mechanism for providing a coordinated policy and operational response to a domestic terrorist incident. The Department supports the Solicitor General in his lead role for counter-terrorism by ensuring the plan reflects current roles and responsibilities and that it is in keeping with the threat environment. Following the events of September 11, 2001 the plan is being revised in response to the evolving nature of and responses to terrorist threat and lessons learned.

In support of the NCTP, the Department developed the Operational Readiness Program. The program consists of training activities such as exercises, seminars and workshops designed to promote awareness among first responders and provincial and federal officers of the national counter-terrorism arrangements.

In May 2003 Canada will be participating in Exercise TOPOFF 2. This is a counter-terrorism exercise involving both Canadian and American top senior officials. This exercise honours Canada's commitment in the Smart Border Declaration as well as the Canada-U.S. Chemical, Biological, Radiological and Nuclear Guidelines. These guidelines were signed in May 1999 to promote more frequent cross-border counter-terrorism training activities with the U.S.

The Department supports the Government's Anti-Terrorism Plan by leading the policy review for the Lawful Access Initiative. Lawful Access methods are essential for national security and law enforcement agencies in the detection, prevention and investigation of terrorism and organized crime. Rapid technological developments however are challenging conventional lawful access techniques.

The Minister must be confident that the national security provisions pertaining to his Portfolio are being employed with due consideration and that the checks and balances are being respected. To achieve this, the Department provides independent assurance to the Minister on CSIS' operational activities to ensure that CSIS' work has been carried out within the parameters of its legislative framework and is consistent with respect for the rule of law, democratic institutions and fundamental freedoms.

Planned Activities	Expected Results and Timelines
Maintain and update the National Counter-terrorism Plan through consultations with key partners	Revised National Counter-Terrorism Plan- *in 2004*
Build and strengthen Canada's response capabilities to terrorism through increased coordination and collaboration with international partners through fora such as the G8, United Nations and quadrilaterals with Australia, United Kingdom, Canada and the United States	Enhanced coordination of incident and consequence management – *ongoing* Increased cooperation and collaboration, nationally and internationally– *ongoing*
Coordinate series of exercises/seminars culminating in the TOPOFF 2 Canada/United States joint counter-terrorism exercise	Enhanced bilateral relationship with the United States through joint exercises to validate authorities, strategies, plans, policies, procedures and protocols – *in 2003*
Build sustainable systematic Operational Readiness Program that supports the National Counter-Terrorism Plan	Improved capacity for Canada to manage extreme events- *ongoing*
Review of potential terrorist entities pursuant to s.83.05 of *Criminal Code*	Enhanced measures against those responsible for terrorist activities- *ongoing*
Modernize laws and technical solutions to maintain law enforcement and national security agencies' lawful access capabilities	Increased effectiveness of investigations and intelligence gathering efforts- *ongoing*
Consult with stakeholders, including police services, telecommunications and Internet service providers and privacy and other interest groups	Legislative proposals that balance legal, privacy and economic considerations-*in 2004*
Monitor national security and intelligence issues and provide independent advice and support to the Minister, Deputy Solicitor General and senior management Assessment and evaluation of policy and legislative initiatives in relation to national security	Provision of independent assurance to the Minister that CSIS' operational activities have been carried out with the parameters of its legislative framework consistent with respect for the rule of law, democratic institutions and fundamental freedoms – *ongoing*

Partners
As national security involves many levels of government, the Department works closely with local, regional, national and international government organizations in order to effectively respond to emerging threats.

With respect to counter-terrorism, the Department works with both domestic and international partners including:

Domestic: Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness, RCMP, Canadian Security Intelligence Service, Health Canada, National Defence, Agriculture and Agri-Food Canada, Canadian Food Inspection Agency, Citizenship and Immigration Canada, Foreign Affairs and International Trade, Canada Customs and Revenue Agency, Environment Canada, Department of Finance, Transport Canada, Department of Justice, Privy Council Office, provinces/territories and first responders.

International: US Department of State, US Department of Defense, US Department of Justice, Federal Bureau of Investigation, Secret Service, Federal Aviation Administration, Office of the Australian Attorney General and United Kingdom Home Office.

In ensuring there is sound legislative framework that supports lawful access the Department has developed strong partnerships with the RCMP, CSIS, Industry Canada, Department of Justice, provincial and municipal police agencies, police associations and private sector companies and associations from the high technology and communications sectors.

Innovative Strategies And Better Tools For Law Enforcement To Respond To Organized Crime And Other Criminal Activities, in both the domestic and international contexts

Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006
$6,083.6	$6,083.6	$5,808.6
FTEs: 45	FTEs: 45	FTEs: 45

Advancements in technology, communications along with increased global trade and travel continue to raise new challenges and pose threats to public safety and national security. The increasing sophistication of organized criminal activity requires that the federal government work closely with domestic and international partners to protect our borders and the public in general on issues that go beyond public safety to include economic safety.

The National Agenda to Combat Organized Crime, endorsed by federal/provincial/territorial (F/P/T) Ministers responsible for justice in September 2000 identified the following priorities: illegal drugs, outlaw motorcycle gangs, economic crime, money laundering, high-tech crimes and crime on the Internet, and illegal migration and trafficking in human beings. F/P/T Ministers have subsequently amended this initial set of priorities, to reflect the ever-changing faces of crime, thus adding corruption and street gangs to the list. These priorities support the Government's commitment to take aggressive steps to combat organized crime including taking the profit out of crime. For example, the illicit drug trade remains a principal source of revenue for organized crime groups.

The Canada-U.S. Cross Border Forum led by the Solicitor General and the U.S. Attorney General continues to support and facilitate broad Canada-U.S. efforts to secure the border through initiatives such as the Smart Border Declaration and its 30 Point Action Plan. The Forum addresses obstacles to effective border enforcement, through joint targeting of criminal activity, policy and statutory revisions.

Planned Activities	Expected Results and Timelines
Develop an integrated approach for the Portfolio Drug Strategy, including the evaluation of Portfolio initiatives, coordination of information and strategic direction-setting for the targeted supply and demand activities	A Portfolio drug strategy that contributes to the reduction of harms associated with drugs – *ongoing*
Coordinate the work of the Federal/Provincial/Territorial Deputy Minister Steering Committee on Organized crime and its advisory body, the National Coordinating Committee on Organized Crime	Enhanced coordination and information sharing among key government and police stakeholders involved in the domestic fight against organized crime-*ongoing*
Develop a national framework to collect data on organized crime and impact indicators relating to illegal drugs and money laundering	Enhanced capacity to measure scope and extent of organized crime
Implement the First Nations Organized Crime Initiative	Fully integrated multi-agency organized crime task forces comprised of Aboriginal and non-Aboriginal police officers-*by 2007*
Work with Department of Justice to amend the DNA Data Bank legislation following the 2002 public consultations and negotiate new biology casework cost-sharing arrangements with provinces and territories	An amended legislative framework for the DNA Data Bank-*in 2003* New cost sharing arrangements with provinces/territories-*by 2004*
Co-lead the Canada-U.S. Cross-Border Crime Forum	Tools and initiatives to enhance information sharing between and among law enforcement and justice communities along and across the border –*in 2003* Improved coordination through joint targeting of organized crime groups-*in 2003*

Planned Activities	Expected Results and Timelines
Coordinate strategic planning and evaluation activities for the Integrated Proceeds of Crime (IPOC) Initiative and the Anti-Smuggling Initiative (ASI)	Enhanced capacity to determine and support optimum targeting of resources and funding options-*by 2004*
Serve as Vice-Chair and subsequently Chair of CICAD (Inter-American Anti-Drug Commission) of the Organization of American States	Effective and targeted actions against drug trafficking organizations consistent with Canadian policies-*ongoing*
Commence preparations with the RCMP for the review of the police service agreements for eight provinces, three territories and over 200 municipalities	Coordinated, timely approach to the review of the current policing agreements in March 2012
Support innovative crime prevention initiatives that focus on crime and victimization issues in Aboriginal and remote/isolated communities; substance abuse awareness and prevention; addressing the risks associated with children and families of offenders; and developing strategies to deal with youth at risk	Increased community capacity in the areas of policing and corrections to address the root causes of crime-*ongoing*

Partners

The Department works with key agencies such as the RCMP and Canadian Security Intelligence Service, Foreign Affairs and International Trade, Department of Justice, Transport Canada, Canada Customs and Revenue Agency, Health Canada, Citizenship and Immigration Canada, FINTRAC, Public Works and Government Services Canada as well as provincial and local governments, and provincial and municipal police forces and voluntary organizations including the Canadian Association of Chiefs of Police and the Canadian Police Association.

In addition, the Department has been instrumental in establishing mechanisms to strengthen partnerships and enhance coordination and collaboration in the area of organized crime through the Canada-U.S. Cross-Border Forum, the National Coordinating Committee on Organized Crime and the Federal/Provincial/Territorial Deputy Ministers Steering Committee on Organized Crime.

Measures to advance effective corrections in the interest of public safety

Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006
$4,666.6	$4,666.6	$3,503.7
FTEs: 31	FTEs: 31	FTEs: 26

A more effective correctional system protects the public, contributes to the safe and gradual reintegration of offenders and better meets the needs of victims of crime. Over the past years there has been steady progress through a government commitment to continuing and balanced change in the correctional system. This is supported by a survey of Kingston residents conducted by Environics Canada in 2000 that found that 85% of respondents agreed with the statement: *It is safer to gradually release offenders into society under supervision than to release them without conditions at the end of their sentence.*

Reducing the representation of Aboriginal people in the criminal justice system remains a challenge, in part, because of the lack of social programs and services in Aboriginal communities that are needed to support community alternatives for offenders. In addition, due to the Aboriginal baby boom, more Aboriginal people are and will be entering into the most crime prone age group (15 – 24). Nevertheless, there exists an opportunity to support Aboriginal communities to develop healing approaches based on their cultural traditions that enable those communities to respond to crime with less recourse to prison terms while increasing overall community wellness. It is this opportunity that the Department, in collaboration with its partners, aims to foster and exploit through the Aboriginal Community Corrections Initiative.

Although restorative justice is not new, and indeed has been part of the criminal justice system in the form of court-based victim-offender mediation in Canada for more than 25 years, the concept of restorative justice and its applications throughout the criminal justice process are not well understood or widely appreciated. In 1999, the Law Commission of Canada initiated a process of public education and discussion on restorative justice. This has provided an impetus to explore the potential benefits of restorative processes. In addition, the establishment of the U.N. Basic Principles on the Use of Restorative Justice Programmes in Criminal Matters in July 2002 provides a framework for moving forward with the development of restorative justice programmes in a manner that safeguards the rights and interests of all parties and reflects the underlying values of restorative justice.

Planned Activities	Expected Results and Timelines
Develop amendments to the *Corrections and Conditional Release Act* and the *Transfer of Offenders Act*.	A robust and sound legislative framework for corrections that is sensitive and responsive to the needs of victims-*by 2004* A modernized *Transfer of Offenders Act* that responds to international challenges-*in 2003*
Support passage of legislation to create a national sex offender registration system.	A new investigative tool to assist police in locating known sex offenders-*in 2003*
Implement and evaluate holistic healing models of justice and corrections in Aboriginal communities.	Demonstrated models for healing and justice in Aboriginal communities-*ongoing* Dissemination of knowledge gained through pilot projects to Aboriginal communities and organizations, other levels of government and universities-*ongoing*
Consult with provinces/territories, voluntary sector and communities on the U.N. Basic Principles on the Use of Restorative Justice Programmes in Criminal Matters.	Enhanced base of knowledge, shared with stakeholders, of the impacts of restorative processes and their potential contribution to the criminal justice system-*ongoing*
Implement and evaluate pilot projects designed to demonstrate the application of restorative processes in criminal justice.	A better understanding among professionals in the criminal justice system, voluntary sector representatives and Canadians of the internationally accepted U.N. Basic Principles that are intended to guide the development and implementation of restorative justice in criminal matters-*ongoing*

Partners

The Department partners with a wide range of organizations/communities that vary according to the strategic area. These include the Portfolio Agencies, other Federal Departments, notably Justice, Health and DIAND, provincial/territorial departments with responsibilities for corrections and criminal justice, Aboriginal organizations and communities, as well as voluntary sector organizations.

Establishment and maintenance of policing services that are professional, effective and responsive to the needs of First Nations and Inuit communities

Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006
$90,447.0	$95,187.0	$70,887.0
FTEs: 36	FTEs: 36	FTEs: 36

The First Nations Policing Policy and Program (FNPP) was approved in 1991 as the framework for the negotiation of culturally appropriate First Nations and Inuit policing arrangements between the federal government, provincial/territorial governments and First Nations and Inuit communities. Policing agreements are cost shared 52% by Canada and 48% by the province/territory.

Although provinces are constitutionally responsible for the administration of justice, the FNPP supports the broader federal government agenda by building strong, safe and healthy communities. Public safety through culturally appropriate policing is essential to the effectiveness of all socio-economic investments on reserve. An environment that is conducive to economic and social development provides a platform for other initiatives such as keeping teachers and nurses in remote communities.

The FNPP now provides community policing to over 300 First Nations communities and there are over 125 agreements across the country with more than 800 fully trained officers – the majority of whom are of Aboriginal descent. The FNPP also provides meaningful employment opportunities not only for police officers but also for civilian staff including bookkeepers, dispatchers, clerks and secretaries.

There are two main models for service delivery. The first is a community-administered program that usually employs Aboriginal police officers from the area. These police services are directly accountable to the community. The second model is dedicated, on-site community-based policing, usually by the RCMP.

Policing in general has become increasingly complex due to the changing nature of crime. First Nations policing is no exception. The Department undertook a policy review to determine among other issues whether the policy framework is addressing current public safety needs in First Nations communities. The review confirmed strong support for the program from provinces, territories and First Nations. In fact there is significant pressure from these partners to increase the existing national coverage.

As the FNPP is a tripartite program, the Department will work with our provincial and First Nations partners to determine relative spending priorities, balancing addressing pressures on existing police services with the demand for new FNPP police services.

Planned Activities	Expected Results and Timelines
Negotiate and renew effective, accountable and culturally appropriate First Nations policing agreements	Maximized access by First Nations to effective, professional and culturally responsive First Nations policing arrangements within available resources-*ongoing* Meaningful employment opportunities for police officers and civilians-*ongoing*
Promote further governance and accountability through leadership and training initiatives; improved information sharing; and enhanced monitoring through audits, community surveys and review of annual audited financial statements for all self-administered agreements	Strengthened capacity, management and financial controls in First Nations police services and police governing authorities-*ongoing* Enhanced capacity to measure the overall effectiveness/impact of policing agreements in First Nations communities with First Nations and the provinces-*ongoing*
Develop and implement innovative approaches to community-based policing in Aboriginal communities	Safer Aboriginal communities through improved, customized community policing arrangements -*ongoing* Increased satisfaction of stakeholders-*ongoing*
Promote further integration of FNPP into the Aboriginal Criminal Justice policy context through participation in interdepartmental work on issues such as crime prevention, victimization, youth justice and restorative justice	Improved relationships between police and Aboriginal youth and development of positive life skills and improved life choices for Aboriginal youth-*ongoing* Improved integration of knowledge in the development of appropriate tools, resources and partnerships within the policing and corrections community-*ongoing*
Develop and coordinate activities to enhance policing for Aboriginal people living off-reserve	Enhanced policing for Aboriginal people living off reserve-*ongoing* Improved police-race relations-*ongoing*

Planned Activities	Expected Results and Timelines
Enhance partnerships with other federal agencies to develop a more integrated and comprehensive approach to resolving Aboriginal issues	Improved communication, information sharing, coordination and cooperation with other government departments-*ongoing*
Assess the need for a dedicated fund for police facilities in cooperation with other departments	Recommendations on long-term funding for police facilities
Support the federal policy on the Inherent Right and the Negotiation of Self-Government through participation in discussions on policing and security issues	Self-government agreements that include jurisdiction over the provisions of police services that are professional, effective, culturally appropriate and accountable to the communities they serve-*ongoing*

Partners
The Department partners with the following wide range of stakeholders to maximize access to First Nations policing arrangements and to strengthen governance and accountability: First Nations police and governing authorities; Band councils; Community leaders; Elders; RCMP; provinces/territories; provincial/territorial police services; municipalities; Indian and Northern Affairs Canada; Public Works and Government Services Canada, Health Canada, Department of Justice and Fisheries and Oceans.

Effective delivery of criminal justice programs through faster and better criminal justice information sharing

Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006
$5,502.5	$5,502.5	$5,502.5
FTEs: 36	FTEs: 36	FTEs: 36

The Integrated Justice Information (IJI) initiative was undertaken in 1999 in response to the Government of Canada's commitment to improve public safety and enhancing Canadians' confidence in the criminal justice system. This initiative aims to improve the quality and availability of operational information, and thereby the quality of decisions of criminal justice and law enforcement officials. This will streamline the Government's use of resources, reduce duplication of effort and strengthen the country's capacity to protect Canadians from harm.

The events of September 11th illuminated the importance of information sharing in the interest of public safety and have brought momentum, consensus, commitment and visibility, all of which are critical to the long-term success of the IJI initiative. While previously focused on incrementally achieving criminal justice information sharing federally, the IJI initiative is now being used to initiate, intensify and fast-track work on several key *Canada Public Safety Information Network (CPSIN)* components such as the *National Criminal Justice Index (NCJI)*, to both improve information sharing and combat terrorism. In addition, the IJI initiative is being challenged to address the full integration of public safety information and interoperability between departments and agencies in Canada and to explore the possibility of expanding the IJI initiative to include cross-border information sharing between Canada and the United States.

The Integrated Justice Information Initiative is committed to further enhancing collaborative relationships with its partners, including other federal departments and agencies, provinces and territories in order to advance the effective delivery of criminal justice programs through faster and better criminal justice information sharing. It continues to be a significant challenge to deal with issues of effectiveness across jurisdictions and agencies all with their own mandates, funding levels and priorities. While most federal CPSIN partner agencies were provided funding to launch the modernization of their systems, the costs of ongoing systems maintenance and the cost for the development of interface links to NCJI in the near term is a significant issue.

An integrated funding strategy will be developed in early 2003 to address the issues of sustainable funding for *CPSIN* as a whole and for NCJI in the near term, including the needs of partner agencies. In the absence of sufficient funding for partner agencies, it will become increasingly challenging to get partners to move forward collaboratively and aggressively.

Planned Activities	Expected Results and Timelines
Continue to develop a national policy framework in support of inter-agency and inter-jurisdictional information sharing in the criminal justice system	Nationally coherent information management policies and standards to ensure the integrity, privacy and security of the information shared - *in 2004* A collective set of strategies and tools to facilitate the management of an information culture change within a supportive regulatory framework-*ongoing*
Track/monitor CPSIN technology projects underway to modernize case and records management systems in support of public safety	Technical integration of key CPSIN components systems in support of interoperability and electronic information sharing- *by 2005*
Support the ongoing development and application of *CPSIN* data standards and common tools to promote technology interoperability in criminal justice systems	Integration of information systems and the establishment of a common ground for technology and information exchanges – *in progress* Development and use of data standards in criminal justice information systems-*ongoing*
Formalize the *CPSIN* partnership via a governance and accountability framework	Effective review and reporting mechanisms to ensure accountability, stewardship and sustainability-*in progress* Implementation of a federal performance measurement framework to evaluate the impact of CPSIN-related activities on public safety- *in progress*

Partners

The Department continues to lead the coordinated development and implementation of key federal IJI components related to the establishment of the Canadian Public Safety Information Network. At the federal level the key partners include: the RCMP; Correctional Service of Canada, National Parole Board, Canada Customs and Revenue Agency, Citizenship and Immigration Canada, Canadian Centre for Justice Statistics, Department of Justice and Treasury Board Secretariat.

The *CPSIN* partnership includes a Federal/Provincial/Territorial Leadership Network to share best practices and promote harmonization of IJI initiatives in Canada.

Engagement of citizens, all levels of government and the voluntary sector in criminal justice policy development

Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006
$4,030.6	$3,636.6	$3,286.6
FTEs: 12	FTEs: 12	FTEs: 12

The Department has a longstanding, historical relationship with voluntary sector organizations across Canada. The Department provides annual, sustainable funding to fourteen national voluntary organizations active in the criminal justice and corrections sector. These funds provide a stable and predictable base for organizations and allow them to pursue activities directly related to the public safety priorities of the Portfolio.

These organizations, and many others have played an important part in the development and operation of criminal justice initiatives and services across Canada through consultations, information sharing and exchange of expertise and knowledge. In addition, the voluntary sector provides an access point for Canadians to participate in the achievement of common goals and objectives through joint initiatives and actions.

The Department will continue its active participation in the Voluntary Sector Initiative (VSI), which has allowed it to develop new partnerships with voluntary organizations across Canada that have provided valuable insight and perspective from the grassroots level. The Department will attempt to continue this process by working to engage voluntary organizations it has not previously collaborated with on a sustained basis, including for example those whose work focuses on victims of crime and Aboriginal-related issues in criminal justice. The Department will also continue to share information, consult broadly and attempt to reach consensus on proposed criminal justice reforms with its provincial and territorial counterparts.

Planned Activities	Expected Results and Timelines
Engage citizens and the voluntary sector by implementing the *Accord Between the Government of Canada and the Voluntary Sector* and through an informed dialogue on public safety issues and the Portfolio's policy agenda	Open and ongoing lines of communication between the Department and the voluntary sector, strengthened by a renewed relationship based on joint principles and values-*ongoing*
Collaborate with voluntary organizations over the next three years on research, policy development and information-exchange projects related to the mandate of the Portfolio	Improved policy development capacity within the voluntary sector and ongoing input into the Department's key criminal justice and public safety areas-*ongoing*
Continue engagement of provincial and territorial counterparts in the development of sound and effective criminal justice policies and programs through mechanisms such as Federal/Provincial/Territorial Working Groups at the Minister, Deputy Minister and senior official levels	Identification and establishment of priorities, policies and programs in the field of criminal justice-*ongoing*
Partners The Department will engage a wide range of partners including the Portfolio agencies, citizens, federal, provincial and territorial partners and voluntary/community-based organizations (e.g., John Howard Society of Canada, Canadian Association of Elizabeth Fry Societies, Association des services de réhabilitation sociale du Québec).	

Effective and efficient corporate infrastructure to support departmental objectives

Planned Spending 2003-2004	Planned Spending 2004-2005	Planned Spending 2005-2006
$12,039.9	$12,039.9	$11,689.9
FTEs: 107	FTEs: 107	FTEs: 107

Human Resource Management
Modernization of Human Resource Management will be a key priority for the Department over the next three years. The Department is currently preparing the third three year Human Resource Plan. The new plan will focus on linguistic duality, continuous learning, building a representative workforce and creating a supportive workplace. The plan will also respond to the issues identified in the 2002 Public Service wide survey and will be in keeping with the government-wide initiative to modernize Human Resource Management.

The plan will set out the framework to ensure that the Department can continue to attract, develop and retain highly qualified individuals who have the skills, attitudes, creativity and values needed to support the mandate and to address the opportunities and challenges facing the Department over the next three years. Succession planning and retention in a competitive market will be key elements.

Modern Comptrollership
The purpose of the Modernization of Comptrollership initiative government-wide is to promote the implementation of policies and initiatives to support innovative management and increased effectiveness efficiency in departmental business deliverables, while maintaining an appropriate balance between management improvement and cost effectiveness.

A Capacity Assessment was recently completed to provide Senior Management with a comprehensive baseline assessment of the state of modern management practices within the Department in relation to the recommendations made in the Report of the Independent Review Panel on Modernization Comptrollership in the Government of Canada.

The results were presented to and discussed by the Departmental Executive Committee in January 2003. In response the Department will develop an Action Plan to address areas for suggested improvement. Prior to implementation, the Action Plan will be presented to the Senior Management Committee to secure a commitment to a plan that will focus on the integration of planning processes throughout the Department. It is expected that the Action Plan will take three to six months to fully develop.

Government On-line

The Department, along with key federal public safety partners, has spearheaded the development of the Public Safety Portal, a web site that provides single window access for the public to quickly and easily find information and services relating to public safety from government and non-government sources. The Portal was publicly launched in November 2002 and includes information and services from 25 federal government departments and agencies involved in public safety.

The next phase of the Portal development is now underway and will include a partnership strategy to integrate provincial, municipal and non-government organization information onto the Portal. Provincial content research is currently underway. It is expected that posting of this information will begin in 2003.

Some of the key subject areas included on the site are criminal activity/policing; air and water safety, financial safety; Internet safety; product/consumer protection; transportation and travel safety; emergencies; family and home safety; health; national safety and security; recreational safety and workplace safety. There is also a link that provides information on food and product recalls and advisories/warnings concerning health, travel and weather.

Planned Activities	Expected Results and Timelines
Modernization of Human Resource Management - Development of a new three-year human resource plan to integrate/implement modernization emphasizing increased delegation, learning, diversity, official languages, values and ethics. The plan will also incorporate responses to the results of the 2002 Public Service Survey.	Continued ability to attract, develop and retain highly qualified individuals who are representative of Canadian society with the skills, attitudes, creativity and values needed to support the mandate-*ongoing* Increased learning opportunities for both employees and students-*ongoing* Enhanced use of both official languages in the workplace and when communicating with Canadians-*ongoing* Increased representation with respect to employment equity groups-*ongoing*
Government On-Line - Continue the development of the Public Safety Portal through the integration of provincial, municipal and NGO information; organization of information by client group (e.g., children, parents) and geographic area; and creation of a multi-jurisdictional safety network	Increased access for Canadians and their communities through a single window to a broad range of public safety information without the need to understand the complex jurisdictional breakdown of responsibilities for public safety in Canada- *in progress*.
Modern Comptrollership – Develop action plan based on results of the Capacity Assessment	Approved Action Plan - *in 2003* Sound management of resources and effective decision-making-*ongoing*
Develop Results-Based Management Accountability and Audit Frameworks for policy initiatives	Strengthened management commitment for measuring, reporting and evaluating initiatives- *ongoing*
Maintain the Departmental Internet site in a user-friendly way to provide a cost-effective way of disseminating information	Raise public awareness on criminal justice issues through the timely posting of criminal justice information on the departmental site - *ongoing*

Section IV: Organization

Strategic Outcomes and Business lines

Strategic Priorities	Business lines (1) Advice to the Solicitor General	(2) First Nations Policing Program	(3) Office of the Inspector General CSIS	(4) Executive Services & Corporate Support	Total
(1) Initiatives to further strengthen and enhance domestic security measures and strategies and to further strengthen cross-border and overseas collaboration against terrorists.					
Sr. ADSG National Security :	485.4				485.
National Security Directorate :	4,286.3				4,286.
IG-CSIS :			1,121.0		1,121.
(2) Innovative strategies and better tools for law enforcement to respond to organized crime and other criminal activities in both the domestic and international contexts.					
Policing and Law Enforcement :	6,083.6				6,083.
(3) Measures to advance effective corrections in the interests of public safety.					
ADSG - Strategic Policy and Programs :	462.9				462.
Corrections :	4,203.7				4,203.
(4) Establishment and maintenance of policing services that are professional, effective and responsive to the needs of First Nations and Inuit communities.					
Aboriginal Policing :		87,946.0			87,946.
Policing and Law Enforcement :		2,501.0			2,501.
(5) Effective delivery of criminal justice programs through faster and better criminal justice information sharing					
Integrated Justice Information :	5,502.5				5,502.
(6) Engagement of citizens, all levels of government and the voluntary sector in criminal justice policy development.					
Strategic Operations :	4,030.6				4,030.

Strategic Priorities	Business lines				Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	
	Advice to the Solicitor General	First Nations Policing Program	Office of the Inspector General CSIS	Executive Services & Corporate Support	
(7) Effective and efficient corporate infrastructure to support departmental objectives.					
Corporate Management :				7,307.0	7,307.0
Communications :				1,600.1	1,600.1
Coordination & Liaison :				1,125.7	1,125.7
Executive Support :				2,007.1	2,007.1
TOTAL	**25,055.0**	**90,447.0 ***	**1,121.0**	**12,039.9**	**128,662.9**

*Planned Spending in fiscal year 2003/04 includes $18M for the First Nations Policing Program as announced in the February Budget.

Organization

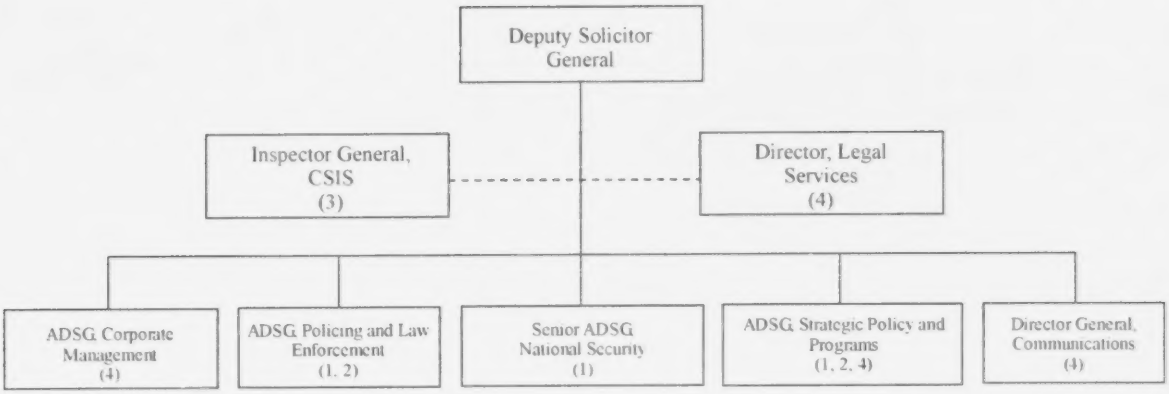

Business Line Titles (BL)	$ millions	FTEs
1. Advice to the Solicitor General regarding Ministerial Direction to the Agencies, Portfolio Management and National Policy Leadership.	19.6	127
Integrated Justice Initiative	5.5	36
2. First Nations Policing Program. *	90.4	36
3. Office of the Inspector General CSIS	1.1	9
4. Executive Services and Corporate Support.	12.0	107
TOTAL	**128.7**	**315**

*Planned Spending in fiscal year 2003/04 includes $18M for the First Nations Policing Program as announced in the February Budget.

Departmental Planned Spending

(thousands of dollars)	Forecast Spending 2002-03	**Planned Spending 2003-04**	Planned Spending 2004-05	Planned Spending 2005-06
Budgetary Main Estimates (gross)	110,540.0	**110,055.0**	108,401.0	105,779.0
Non-Budgetary Main Estimates (gross)				
Less: Respendable revenue				
Total Main Estimates	110,540.0	**110,055.0**	108,401.0	105,779.0
Adjustments*	25,747.6	**18,608.0**	24,608.0	794.0
Net Planned Spending	136,287.6	**128,663.0**	133,009.0	106,573.0
Less: Non-respendable revenue				
Plus: Cost of services received without charge	4,481.8	**4,878.4**	4,913.2	4,918.8
Net Cost of Program	140,769.4	**133,541.4**	137,922.2	111,491.8

Full Time Equivalents	311	**315**	315	310

* Adjustments in 2002/03 are primarily for expenses related to the G-8 meeting in Kananaskis in June 2002.

*Planned Spending in fiscal years 2003/04 and 2004/05 includes $18M and $24M respectively for the First Nations Policing Program as announced in the February 2003 Budget.

Section V: Annexes

Financial Information/Tables

Summary of Transfer Payments

(dollars)	Forecast Spending 2002-03	**Planned Spending 2003-04**	Planned Spending 2004-05	Planned Spending 2005-06
Grants				
Advice to the Solicitor General National Voluntary Organizations active in the criminal justice sector	1,796,144	**1,796,144**	1,796,144	1,796,144
Total Grants	1,796,144	**1,796,144**	1,796,144	1,796,144
Contributions				
Advice to the Solicitor General Payments to the provinces, territories, public and private bodies in support of activities complementary to those of the Solicitor General	1,437,697	**2,295,856**	1.901,856	1,151,856
First Nations Policing Program * Payments to the provinces, territories, municipalities, Indian band councils and recognized authorities representing Indians on-reserve, Indian communities on Crown land and Inuit communities for the First Nations Policing Program	71,131,564	**83,631,000**	88,356,000	64,091,000
Total Contributions	72,569,261	**85,926,856**	90,257,856	65,242,856
Other Transfer Payments				
Total grants and contributions	74,365,405	**87,723,000**	92,054,000	67,039,000

*Planned Spending in fiscal years 2003/04 and 2004/05 includes $18M and $24M respectively for the First Nations Policing Program as announced in the February Budget.

Details on Transfer Payment Programs

Transfer Payments for the First Nations Policing Program:

Payments to the provinces, territories, municipalities, Indian band councils and recognized authorities representing Indians on-reserve, Indian communities on Crown land and Inuit communities for the First Nations Policing Program

Objective:

To contribute to the improvement of social order, public security and personal safety in First Nations and Inuit communities through the implementation of the First Nations Policing Policy.

Planned Results:

- ✓ Enhanced governance and accountability in First Nations police services and police governing authorities
- ✓ Tripartite policing agreements with First Nations Communities
- ✓ Innovative approaches in First Nations policing strategies in the areas of crime prevention, domestic/family violence and youth crime

Milestones:

The Department has begun to develop appropriate systems to monitor the First Nations Policing Program. This includes developing national and regional standards that will assist First Nations police services in delivering a consistent level of service in their communities; developing a comprehensive set of performance indicators that can be used to measure First Nations police effectiveness over the longer term; and initiating the development of the "Results-Based Management Accountability Framework for the program.

The Department will also continue to utilize the departmental audit and evaluation functions to monitor the program on an on-going basis.

Net Cost of Program for the Estimates Year

($ thousands)	Total
Net Planned Spending	**128,662.9**
Plus: Services Received without Charge	
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC)	**2,656.1**
Contributions covering employers' share of employees' insurance premiums and expenditures paid by TBS	**1,639.9**
Workman's compensation coverage provided by Human Resources Canada	**7.0**
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	**575.4**
	4,878.4
Less: Non-respendable Revenue	**0**
2003-2004 Net cost of Program	**133,541.3**

*Planned Spending in fiscal year 2003/04 includes $18M for the First Nations Policing Program as announced in the February Budget.

Key Government Themes and Management Initiatives

Sustainable Development

The Department tabled a sustainable development strategy in February 2001. The outline for the 2004 departmental strategy is currently being reviewed. The following chart provides a summary of the current targets established by the Department with respect to the 2001 sustainable development strategy (sds):

GOAL: Explore the Department's understanding of and contribution to the social dimension of sustainable development particularly at the community level.	
OBJECTIVE	TARGETS
In collaboration with provinces and First Nations, develop an approach to national and regional standards that will assist First Nations police in delivering a consistent level of service in their communities.	1. By March 31, 2004, conclude discussions with the First Nations Chiefs of Police Association (FNCPA) on the means by which to ensure the efficient dissemination of "best practices" material to First Nations police services and Police Governing Authorities.
Develop an information database and the design of a research framework to examine the elements of effective policing as they pertain to First Nations policing policy.	1. By March 31, 2004, initiate a major research project designed to obtain in-depth ("case study") information from relevant agencies in First Nations communities on the impact of First Nations police services in enhancing public safety in those communities. 2. By March 31, 2004, complete the process of securing First Nations Police Governing Authority input and support for the formalization of a permanent "best practices" site for First Nations policing.
Begin to develop a comprehensive set of performance indicators that can be used to measure First Nations police effectiveness over the longer term.	1. By September 1, 2004, and in keeping with the FNPP Results-based Management Framework (RMAF), develop and implement a system to collect and store data and information relevant to the identification and confirmation of performance measurement indications for First Nations police services.

GOAL: Deepen the department's approach to addressing the environmental impacts of its operations.	
Training & awareness – Encourage staff to incorporate environmental considerations into their daily activities.	1. Coordinate and implement poster campaign promoting relevant sustainable development (sd) issues and related actions that employees can incorporate into their work and home life. 2. Increase employee awareness on sd issues through regular communication on the Departmental SDS and sd issues. 3. Annually review, update and implement Environmental Training Plan.
Solid Waste – Reduce amount of solid waste sent to landfill.	1. Diversion rate to be established in updated SDS. 2. Complete a waste audit and report waste management performance annually.
Building Energy – Reduce energy consumption.	1. Ensure that at least 50% of new office equipment purchases made each year are energy efficient.
Transportation Energy – Reduce vehicle emissions.	1. Replace one vehicle with an alternative-fuelled vehicle.
Procurement – Reduce resource consumption by purchasing environmentally preferable products.	1. Review and re-assess goal for green procurement for 2003- 2006 SDS.
GOAL: Continue to manage and maintain the Sustainable Development Management System.	
SD Management System	1. Update the Department's Sustainable Development Strategy. All goals will be re-assessed and reviewed. 2. Annually report progress made on SDS through the Department Performance Report. 3. Annually conduct review of the Department's SDS performance to update SDS Action Plan. 4. Complete SD Management System audit on the same three-year cycle that is followed for updating the SDS. 5. Review and modify SD Management System procedures on a three-year cycle.

Horizontal Initiatives

The Department continues to support the spirit and intent of the Social Union Framework Agreement (SUFA) that was intended to create a climate favouring increased inter-governmental cooperation and citizen engagement regarding major social policy initiatives. In the criminal justice area, the principles of SUFA are much in evidence, as Federal/Provincial/Territorial (F/P/T) relationships increasingly emphasize and pursue joint performance reporting and priority-setting and increased information sharing. Numerous F/P/T working groups and committees are engaged in seeking solutions for common problems in corrections, law enforcement, criminal procedures and crime prevention. These groups provide crucial multi-jurisdictional linkages, which increase the ability of governments to deal with complex issues such as sharing criminal justice information from one part of the system to another.

Enhancing collaborative relationships with its partners remains a priority for the Department. Partners include the Portfolio Agencies, other federal departments, provinces and territories, and other national and international organizations, including Canada's voluntary sector – in order to advance the Government's public safety agenda. The following identifies some examples of initiatives currently underway with the key partners in support of public safety.

Horizontal Initiative	List of Partners	Page Reference
Combating Organized Crime	RCMP, Correctional Service of Canada, Department of Justice, Canada Customs and Revenue Agency, Citizenship and Immigration Canada, Environment Canada, CSIS, the Mohawks of Akwesasne, Foreign Affairs and International Trade, provinces/territories and municipalities	17-19
National Strategy on Community Safety and Crime Prevention	Department of Justice, RCMP, First Nations & voluntary sector	17-19
National Drug Strategy	RCMP, Correctional Service of Canada, National Parole Board, Health Canada, provinces/territories, Organization of American States, the voluntary sector & Foreign Affairs and International Trade	17-19
Integrated Proceeds of Crime	RCMP, Department of Justice, Canada Customs and Revenue Agency, & Public Works and Government Services Canada	17-19

Horizontal Initiative	List of Partners	Page Reference
Aboriginal Community Corrections Initiative	Correctional Service of Canada, Department of Justice, Indian Affairs and Northern Development & Aboriginal Healing Foundation	20-21
Lawful Access	RCMP, CSIS, National Defence, Industry Canada, Department of Justice, police associations and the private sector	14-16
National Counter-Terrorism Response Capability	National Defence, Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness, Health Canada, Agriculture and Agri-Food Canada, Transport Canada, Canada Customs and Revenue Agency, Citizenship and Immigration Canada, Department of Justice, Foreign Affairs and International Trade, Environment Canada, CSIS, RCMP, Department of Finance, Privy Council Office, provinces/territories, first responders, Australian Attorney General & United Kingdom Home Office	14-16
Integrated Justice Information (IJI)	Canada Customs and Revenue Agency, Canadian Centre for Justice Statistics, Citizenship and Immigration Canada, Correctional Service of Canada, Department of Justice, National Parole Board, Treasury Board Secretariat, RCMP & provinces/territories.	25-26
Government On-Line	Agriculture and Agri-Food Canada, CCRA, Canadian Coast Guard, Canadian Food Inspection Agency, CSIS, CIC, CSC, DFAIT, Justice, Health Canada, Industry Canada, National Defence, NPB, Natural Resources Canada, Office of Critical Infrastructure Protection and Emergency Preparedness, Parks Canada (Canadian Heritage), PCO, RCMP, Statistics Canada, Transport Canada, Treasury Board Secretariat.	30

Section VI: Other Information

Legislation Administered by the Department of the Solicitor General

The Solicitor General has sole responsibility to Parliament for the following Acts:

Canadian Security Intelligence Service Act	R.S.C., 1985, c. C-23, as amended
Corrections and Conditional Release Act	S.C., 1992, c. 20, as amended
Criminal Records Act	R.S.C., c. C-47, as amended
Department of the Solicitor General Act	R.S. C., c. S-13, as amended
DNA Identification Act	S.C., 1998, c. 37, as amended
Prisons and Reformatories Act	R.S.C., 1985, c. P-20, as amended
Royal Canadian Mounted Police Act	R.S.C, 1985, c. R-10
Royal Canadian Mounted Police Pension Continuation Act	R.S., 1970, c. R-10
Royal Canadian Mounted Police Superannuation Act	R.S.C., 1985, c. R-11, as amended
Transfer of Offenders Act	R.S.C., 1985, c. T-15, as amended
Witness Protection Program Act	S.C., 1996, c. 15

The Solicitor General shares responsibility for the following Acts:

Canadian Peacekeeping Service Medal Act (ss. 7(2))	S.C. 1997, c. 31
Charities Registration (Security Information) Act	S.C., 2001, c. 41, Part 6
Citizenship Act (s. 19.3)	R.S. C., 1985,c. C-29, as amended
Controlled Drugs and Substances Act (s. 55(2), 57)	S.C., 1996, c. 19
Criminal Code (ss. 83.05, 83.07, 83.09, 185, 186, 188, 191, 195, 196, 461, 487.01, 667, 672.68, 672.69, 672.7, 745.6-745.64, 748, 748.1, 749, 760)	R.S.C., 1985, c.C-46, as amended
Employment Equity Act (ss. 41(6))	S.C. 1995, c.44
Excise Act (s.66)	R.S. C., 1985, c. E-14, as amended
Extradition Act (ss. 66,77,78,79)	S.C. 1999, c.18
Firearms Act (ss. 82, 93)	S.C., 1995, c. 39
Immigration and refugee Protection Act (ss. 77, 78, 82)	S.C. 2001, c. 27
National Defence Act (ss. 276.3(2) & (3))	R.S. C., 1985 c. N-5, as amended
Public Sector Pension Investment Board Act (ss. 4,10,14,25,36,37,39,44,45,47,48)	S.C. 1999, c. 34
Proceeds of Crime (Money Laundering) Act (s. 60.1)	S.C. 2000, c. 17 as amended
Security Offences Act (ss. 6)	R.S., c. S-7
Statistics Act (s. 29)	R.S.C., 1985 c. S-19, as amended

Contacts for Further Information

Name	Title	Tel. No.	Fax No.
Nicole Jauvin	Deputy Solicitor General	(613) 991-2895	(613) 990-8312
Paul Kennedy	Senior Assistant Deputy Solicitor General, National Security	(613) 991-2820	(613) 990-8301
Chantal Bernier	Assistant Deputy Solicitor General, Strategic Policy and Programs	(613) 993-4325	(613) 991-4769
Patricia Hassard	Assistant Deputy Solicitor General, Policing & Law Enforcement	(613) 990-2703	(613) 993-5252
Eva Plunkett	A/Assistant Deputy Solicitor General, Corporate Management	(613) 990-2615	(613) 990-8297
Christine Miles	A/Director General, Policing and Law Enforcement	(613) 990-6693	(613) 993-5252
Michel D'Avignon	Director General, National Security	(613) 993-4136	(613) 991-4669
Richard Zubrycki	Director General, Corrections	(613) 991-2821	(613) 990-8295
Peter Fisher	Director General, Aboriginal Policing	(613) 990-2666	(613) 991-0961
Vernon White	Director General, Strategic Operations	(613) 998-0386	(613) 990-7023
Maurice Archdeacon	Inspector General (CSIS)	(613) 990-3270	(613) 990-8303
Blaine Harvey	Director General, Communications	(613) 990-2743	(613) 993-7062
Greg Wright	Executive Director, Integrated Justice Information Secretariat	(613) 991-4276	(613) 991-3306
Janis Gardiner	A/Director General, Corporate Support, Information Management & Technology	(613) 991-6675	(613) 990-9077
Elizabeth Van Allen	Director, Coordination & Liaison	(613) 991-2942	(613) 991-4534
Richard Fiutowski	Legal Services	(613) 991-2886	(613) 990-8307
Departmental Address: 340 Laurier Avenue West Ottawa, Ontario K1A 0P8			
Departmental Home Page Address: http://www.sgc.gc.ca			
Library and Reference Centre: (613) 991-2787			

INDEX

A

Aboriginal Community Corrections Initiative, 23, 48
Aboriginal issues, 11, 27
Aboriginal persons, 13
Accord Between the Government of Canada and the Voluntary Sector, 34
Anti-Smuggling Initiative, 21
Anti-Terrorism Plan, 17

C

Canada Public Safety Information Network, 29
Canada-U.S. Cross Border Forum, 20
Canadian Security Intelligence Service, 1, **2**, 4, 19, 22, 48, 50
Commission for Public Complaints against the RCMP, 4, 6
Correctional Service of Canada, 1, 4, 6, 32, 47, 48
Corrections and Conditional Release Act, 25, 50
counter-terrorism, 19
CPSIN, 29, 30, 32

D

demographics, 11
DNA, 21, 50

E

effective corrections, 15, 23
Enhanced governance and accountability, 43
Exercise TOPOFF 2, 17

F

First Nations Organized Crime Initiative, 21
First Nations Policing Policy and Program, 26
FNPP, 26, 27, 45

G

globalization, 11
Government On-line, 36

H

Horizontal/Collective Initiatives, 47
Human Resource Management, 35, 37

I

IJI, 29, 32, 48
immigration, 11
Innovative approaches in First Nations policing, 43
Integrated Justice Information, 29, 48, 52
Integrated Proceeds of Crime, 21, 48
Inter-American Anti-Drug Commission, 22

L

Lawful Access, 17, 48

M

Measures to Combat Organized Crime Initiative, 47
Modern Comptrollership, 35, 37

N

National Counter-Terrorism Plan, 17, 18
National Counter-Terrorism Response Capability, 48
National Criminal Justice Index, 29, 30
National Drug Strategy, 47
National Parole Board, 1, 4, 6, 32, 47, 48
national sex offender registration, 25
National Strategy on Community Safety and Crime Prevention, 47
NCJI, 29

O

Office of the Correctional Investigator, 4, 6
Operational Readiness Program, 17, 18
organized crime, 2, 15, 17, 20, 21, 23
Organized Crime, 20

P

Portfolio Drug Strategy, 22
public safety agenda, 1

R

RCMP, 1, 4, 6, 19, 22, 26, 28, 32, 47, 48
RCMP External Review Committee, 4, 6
restorative justice, 23, 25, 27
Royal Canadian Mounted Police, 4, 50

S

Smart Border Declaration, 1, 17, 20
Strategic Outcomes, 15
Sustainable Development, 45, 46

T

technology, 4, 11, 19, 20, 30
terrorism, 2, 11, 17, 18, 29
The National Agenda to Combat Organized Crime, 20
Transfer of Offenders Act, 25, 50
transnational/organized crime, 11
tripartite policing agreements, 9

U

U.N. Basic Principles on the Use of Restorative Justice Programmes in Criminal Matters, 23, 25

V

Voluntary Sector Initiative, 33
voluntary sector organizations, 26, 33

BUDGET DES DÉPENSES

Solliciteur général Canada

Budget des dépenses
2003-2004

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaire

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le Budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2003.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.communication.gc.ca

No de catalogue : BT31-2/2004-III-43
ISBN 0-660-62286-6

Solliciteur général Canada

Budget des dépenses 2003-2004

Rapport sur les plans et les priorités

L'hon. Wayne Easter, C.P., député
Solliciteur général du Canada

Table des matières

Section I : Message du ministre ---------- 1

Déclaration de la direction ---------- 3

Section II : Aperçu du Portefeuille et du Ministère ---------- 4

A. Aperçu du Portefeuille ---------- 4

B. Aperçu du Ministère ---------- 9

Raison d'être ---------- 9

Processus d'exécution du mandat du Ministère ---------- 10

Contexte de la planification ---------- 11

Section III : Plans et priorités ---------- 13

Section IV : Organisation ---------- 40

Section V : Annexes ---------- 44

Information financière/Tableaux ---------- 44

Thèmes et initiatives de gestion clés du gouvernement ---------- 47

Initiatives horizontales ---------- 49

Section VI : Renseignements complémentaires ---------- 51

Lois appliquées par le ministère du Solliciteur général ---------- 51

Personnes à qui s'adresser pour obtenir de plus amples renseignements --- 53

Index ---------- 54

Section I : Message du ministre

Je suis heureux de vous présenter le *Rapport sur les plans et les priorités* du ministère du Solliciteur général. Il décrit les principaux plans et priorités du Ministère pour les exercices 2003-2004 à 2005-2006 ainsi que les résultats qu'on espère obtenir durant cette période.

Le Ministère fait partie du portefeuille du Solliciteur général, qui comprend en outre la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), le Service correctionnel du Canada (SCC), la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) et trois organes de surveillance. Le Ministère me conseille en matière d'orientation stratégique du Portefeuille et assure leadership et soutien afin de contribuer à promouvoir le programme de sécurité publique du gouvernement au sein du Portefeuille et en collaboration avec les autres intervenants du domaine de la justice pénale.

Après les tragiques événements du 11 septembre 2001, le gouvernement canadien n'a pas tardé à prendre des dispositions pour renforcer la sécurité nationale. Par exemple, le Canada et les États-Unis ont pris ensemble l'engagement d'élaborer et d'appliquer des mesures visant à protéger leur frontière commune. La Déclaration sur la frontière intelligente est l'une des plus importantes initiatives conjointes qui ait jamais été prise par le Canada et les États-Unis sur le plan de la sécurité. Les deux pays se sont donné pour tâche de déterminer quels sont les risques pour la sécurité et de s'y attaquer, tout en facilitant la circulation légitime des personnes et des biens à la frontière.

À titre de solliciteur général, j'ai à cœur de veiller à ce que le système de justice pénale repose sur une approche équilibrée qui permet d'offrir un environnement sûr aux Canadiens sans pour autant porter atteinte à leur vie privée et aux libertés qui leur sont chères. Depuis octobre 2002, j'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs partenaires clés travaillant au sein des administrations provinciales/territoriales ou du secteur bénévole, ou encore aux États-Unis. Si nous voulons véritablement contribuer à la réalisation des objectifs du gouvernement au chapitre de la sécurité publique, nous devrons continuer de travailler avec nos partenaires, à l'échelle tant nationale qu'internationale, de nous faire part mutuellement de nos pratiques exemplaires et d'échanger de l'information, afin d'être en mesure de réagir le plus efficacement possible aux nouvelles menaces qui pèsent sur la sécurité du pays et celle de sa population.

Jusqu'à présent, cette approche a abouti à de nombreuses réalisations, dont le récent dépôt d'une loi créant un système national d'enregistrement des délinquants sexuels. Cette loi, qui reflète un consensus avec les provinces et les territoires, fournira à la police un outil d'enquête supplémentaire qui lui sera fort utile pour repérer rapidement les délinquants sexuels connus vivant à proximité du lieu où une infraction sexuelle a été commise.

Le Ministère s'est fixé des priorités en rapport avec les objectifs du gouvernement touchant la sécurité publique, qui sont d'assurer une meilleure qualité de vie à tous les

Canadiens et d'améliorer la capacité d'action, de coordination et de collaboration des organismes canadiens chargés de l'application de la loi, de la sécurité nationale et des affaires correctionnelles. Au nombre de ces priorités mentionnons la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, l'établissement de mesures efficaces favorisant la réinsertion sociale sans risque des délinquants jugés aptes à réintégrer la société, l'amélioration de la justice applicable aux Autochtones grâce à la mise en œuvre de politiques et de programmes gérés par les collectivités et adaptés à leur culture dans les domaines de la police et des services correctionnels, ainsi que l'accroissement de l'échange d'informations et de renseignements entre les diverses administrations ayant des compétences en justice pénale.

L'élaboration et l'application des politiques en matière de justice pénale ne vont pas sans des efforts de sensibilisation du public. Par exemple, il me paraît capital d'expliquer aux Canadiens que le système correctionnel contribue à leur protection en assurant une libération graduelle et surveillée des délinquants. Informer la population l'aide à mieux comprendre des questions de sécurité publique fort importantes et délicates.

Le Ministère, en collaboration avec ses principaux partenaires, vient de lancer un nouveau site Web sur la sécurité publique qui fournit aux Canadiens des informations à jour et d'ordre pratique sur un large éventail de sujets relatifs à la sécurité. Il contient des liens à 25 ministères et organismes fédéraux responsables de divers aspects de la sécurité publique, comme la sécurité sur Internet, dans les sports et lors des déplacements. On peut le consulter à l'adresse www.securitecanada.ca.

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires et suggestions. Vous trouverez à la page 53 des renseignements complémentaires, dont la liste des personnes-ressources du Ministère et l'adresse de notre site Web.

Veuillez noter que chaque organisme du Portefeuille prépare son propre rapport au Parlement (à l'exception du SCRS). Le lecteur est invité à consulter ces documents pour avoir plus de détails.

Wayne Easter

L'hon. Wayne Easter, C.P., député
Solliciteur général du Canada

Déclaration de la direction

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Rapport sur les plans et les priorités 2003-2004

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP) de 2003-2004 de Solliciteur général Canada.

Le présent document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004* :

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités du Ministère.
- Les données sur les dépenses prévues qu'il renferme respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT).
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministérielle.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom : Ian Fletcher

Date : March 4, 2003

Section II : Aperçu du Portefeuille et du Ministère

A. Aperçu du Portefeuille

Au sein du gouvernement du Canada, le portefeuille ministériel du Solliciteur général est responsable de la police et de l'application de la loi (ce qui comprend la police des Autochtones), de la sécurité nationale, des services correctionnels et du régime de mise en liberté sous condition. Sa mission consiste à protéger le public et à maintenir la justice, la paix et la sécurité au Canada.

Le Portefeuille comprend le Ministère et les quatre organismes suivants : la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), le Service correctionnel du Canada (SCC) et la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC). Il comprend également trois organes de surveillance, soit le Comité externe d'examen de la GRC (CEE-GRC), la Commission des plaintes du public (CPP) contre la GRC et le Bureau de l'enquêteur correctionnel (BEC). Ensemble, ces organismes disposent d'un budget de plus de 3,7 milliards de dollars et comptent plus de 35 000 employés. Chaque organisme du Portefeuille, excepté le SCRS, établit son propre *Rapport sur le rendement*, qui indique ses réalisations et ses principaux résultats.

Voici de quelle manière le Ministère, les organismes du Portefeuille et les organes de surveillance contribuent, individuellement et collectivement, à l'avancement du programme de sécurité publique :

- Le **Ministère** conseille et soutient le solliciteur général dans tous les aspects de son mandat, lequel consiste notamment à donner une orientation aux organismes, à rendre des comptes au Parlement relativement aux organismes et à jouer le rôle de chef de file national en matière de sécurité publique.

- La **Gendarmerie royale du Canada** est chargée de faire observer les lois canadiennes, de prévenir le crime et de maintenir la paix, l'ordre et la sécurité. La GRC remplit les fonctions suivantes : prévenir et déceler les infractions aux lois fédérales et faire les enquêtes appropriées; dans les provinces, les territoires et les municipalités avec lesquels un contrat a été conclu, veiller au respect de la loi et au maintien de l'ordre ainsi que prévenir et déceler les crimes et effectuer les enquêtes appropriées; fournir des services d'enquête et de protection à d'autres ministères et organismes fédéraux; aider tous les organismes canadiens d'application de la loi en offrant une formation policière spécialisée et en fournissant des services de recherche, de laboratoire médico-légal, d'identification et d'informatique.

- Le **Service canadien du renseignement de sécurité** mène des activités de renseignement de sécurité pour le gouvernement. Il recueille, analyse et conserve des informations et des renseignements sur des activités susceptibles de menacer la sécurité du Canada; il fait rapport et donne des conseils au gouvernement au sujet de ces menaces. Il effectue aussi des évaluations de sécurité.

- Le **Service correctionnel du Canada** administre les peines des délinquants condamnés à deux ans d'emprisonnement ou plus et prépare ceux-ci à se réinsérer dans la société pour y jouer un rôle utile. Le SCC fournit des services dans tout le pays, non seulement aux délinquants qui se trouvent dans ses établissements correctionnels, mais aussi à ceux qui purgent une partie de leur peine dans la collectivité.

- La **Commission nationale des libérations conditionnelles** est un organisme administratif indépendant qui détermine s'il y a lieu d'accorder ou de refuser la mise en liberté sous condition aux délinquants incarcérés dans des pénitenciers fédéraux, et qui exerce un contrôle sur cette liberté une fois que les délinquants sont dans la collectivité. En outre, elle prend des décisions au sujet de la réhabilitation et elle fait des recommandations concernant l'exercice de la prérogative royale de clémence. La CNLC assume les mêmes pouvoirs et fonctions, sauf en ce qui concerne l'octroi de permissions de sortir, à l'égard des détenus sous responsabilité provinciale lorsque la province ou le territoire n'a pas sa propre commission.

- Le **Comité externe d'examen de la GRC** examine certaines catégories de griefs qui lui sont soumis par la GRC ainsi que des appels faisant suite au renvoi ou à la rétrogradation de membres de la GRC ou à l'imposition de mesures disciplinaires graves. Le Comité, qui dépose tous les ans un rapport au Parlement, est un tiers neutre qui effectue un examen indépendant et impartial des cas qui lui sont renvoyés. Il peut, s'il le juge bon, ordonner la tenue d'audiences, convoquer des témoins, faire prêter serment ainsi que recevoir et admettre des éléments de preuve ou autres informations. Les conclusions et les recommandations du président ou du Comité, selon le cas, sont envoyées aux parties et au commissaire de la GRC.

- La **Commission des plaintes du public (CPP) contre la GRC** assure un examen transparent, indépendant et objectif des plaintes formulées par le public à l'égard de la conduite de membres de la GRC. La CPP examine ces plaintes, effectue des enquêtes, convoque des audiences publiques et établit des rapports dans lesquels elle énonce ses constatations et ses recommandations. De plus, elle donne des informations au public sur son mandat et ses services, et elle s'efforce d'améliorer le processus de traitement des plaintes en faisant des recherches et en élaborant des principes directeurs à cet égard.

- Le **Bureau de l'enquêteur correctionnel** enquête sur des décisions, recommandations, actes ou omissions du commissaire du Service correctionnel, ou d'une personne sous son autorité ou exerçant des fonctions en son nom, qui touchent les délinquants individuellement ou en groupe. Le Bureau de l'enquêteur correctionnel est indépendant du SCC et peut ouvrir une enquête sur réception d'une plainte émanant d'un délinquant ou présentée en son nom, à la demande du ministre ou de sa propre initiative.

LE PORTEFEUILLE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

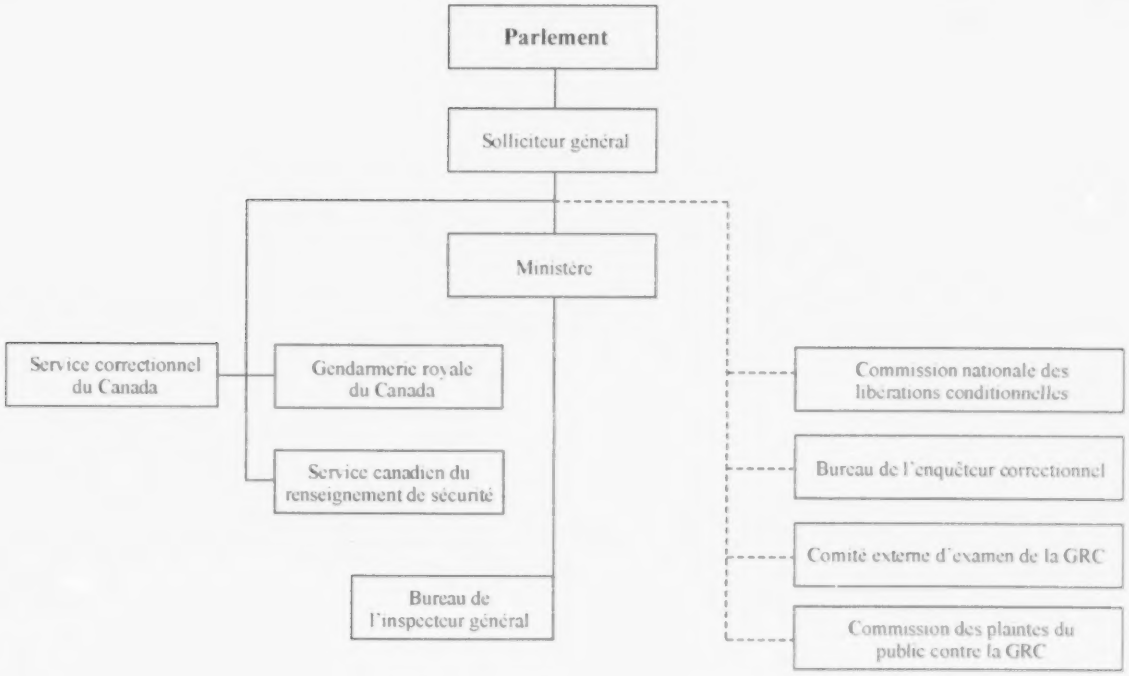

Sommaire des ressources du Portefeuille de 2003-2004 à 2005-2006

(en millions de dollars)	Dépenses prévues nettes 2003-2004	Dépenses prévues nettes 2004-2005	Dépenses prévues nettes 2005-2006
Ministère *	128,7	133,0	106,6
GRC	1 753,6	1 686,7	1 669,9
CNLC	33,3	32,9	31,5
SCC	1 564,3	1 542,6	1 532,4
SCRS	261,5	270,0	263,5
CPP	4,7	4,7	4,7
CEE – GRC	,9	,9	,9
BEC	2,9	2,9	2,9
TOTAL	**3,749,9**	**3 673,7**	**3 612,4**

*Les dépenses prévues pour 2003-2004 et 2004-2005 comprennent un montant de 18 M $ et 24 M $ respectivement pour le Programme de services de police des Premières nations, tel qu'il a été annoncé dans le budget de février.

B. Aperçu du Ministère

Raison d'être

La création du Ministère en 1966 résultait de la nécessité de mieux aider le solliciteur général à imprimer une orientation judicieuse aux organismes du Portefeuille. Le rôle et les responsabilités du Ministère découlent de ceux du sous-solliciteur général (SSG) à qui il revient de le diriger et à qui il incombe de conseiller et d'appuyer le solliciteur général à l'égard de tous les aspects de son mandat. Le SSG est le principal conseiller en politiques du ministre.

Les organismes du Portefeuille offrent de l'expertise sur le plan opérationnel en fournissant directement des services et, ainsi, exercent une influence directe sur les collectivités au chapitre de la prévention du crime, de l'application de la loi, de la sécurité, des services correctionnels et de la réinsertion sociale. Pour sa part, le Ministère exerce une influence en élaborant des politiques stratégiques pour la totalité du Portefeuille et en assurant leadership, soutien et coordination du point de vue de l'ensemble du gouvernement fédéral.

Ce faisant, le Ministère fournit une caution indépendante au solliciteur général relativement aux questions stratégiques et opérationnelles au sein du Portefeuille ou dans tout le secteur de la justice pénale. Cela évite des cloisonnements et garantit une approche et une réponse cohérentes en matière de sécurité publique et de sécurité nationale.

À cette fin, le Ministère aide et conseille le solliciteur général dans l'exécution de la totalité de ses fonctions, qui consistent, entre autres, en ceci :

- donner une orientation judicieuse aux organismes du Portefeuille;
- jouer un rôle prépondérant à l'échelle nationale dans le domaine de la sécurité publique;
- mettre en œuvre la *Politique sur la police des Premières nations* en négociant des accords tripartites en matière de police avec les autorités des provinces/territoires et des Premières nations, en administrant ces accords, en les actualisant et en les évaluant;
- rendre des comptes au Parlement au sujet du Portefeuille.

Processus d'exécution du mandat du Ministère

Le Ministère est une organisation de petite taille qui s'occupe essentiellement de politiques stratégiques. Les fonds dont il dispose proviennent des crédits annuels qui lui sont alloués pour les dépenses de fonctionnement de même que pour des subventions et des contributions. Les dépenses de fonctionnement servent à appuyer directement le rôle premier du Ministère, qui consiste à donner des avis stratégiques au solliciteur général dans les domaines de la police, de la sécurité nationale, des services correctionnels et de la libération conditionnelle.

Les subventions sont accordées à 14 organismes nationaux de bénévolat afin de les aider à maintenir leur structure nationale et à payer les dépenses nécessaires à l'exécution de tâches de longue haleine. La collaboration de ces organismes avec le Portefeuille revêt diverses formes : conseils stratégiques, activités de sensibilisation du public, participation de la collectivité.

Des contributions destinées à financer l'élaboration de politiques sont versées à des organismes bénévoles, en fonction des priorités du Portefeuille, dans les trois catégories suivantes :

- projets de communication et d'échange d'informations;
- projets de mise à l'essai d'approches novatrices en vue d'améliorer la qualité et la rentabilité de l'exécution des programmes, ou projets appuyant des initiatives législatives et stratégiques transsectorielles et intergouvernementales.
- projets de recherche et d'évaluation portant sur des questions relatives aux politiques gouvernementales.

Des contributions sont également utilisées pour l'application de la Politique sur la police des Premières nations, plus précisément pour la négociation, l'administration, l'actualisation et l'évaluation des accords tripartites sur les services de police des Première nations. Ces derniers sont adaptés à la culture et aux besoins propres des collectivités inuites et des Premières nations. Le Canada en assume 52 % des coûts, et la province ou le territoire, 48 %.

Contexte de la planification

En tant que composante du portefeuille du Solliciteur général, le Ministère exerce ses activités dans le secteur de la justice pénale, qui est un environnement complexe et plurigouvernemental. Il doit faire face à des défis majeurs, dont l'évolution rapide du contexte économique, social et technologique, à l'échelle nationale et internationale; la nécessité de satisfaire à des exigences croissantes au chapitre de l'efficacité, de la transparence et de la reddition de comptes pour tout ce qui a trait à la sécurité publique; le scepticisme du public et son peu de confiance dans la capacité du système de justice de conjurer les nouvelles menaces; le besoin de prêter une attention constante aux menaces que représentent les organisations criminelles d'envergure nationale et internationale.

En 2002, le Ministère, de concert avec les organismes du Portefeuille, a effectué une analyse de l'environnement qui a permis de déterminer les cinq principaux éléments qui vont guider les politiques de sécurité publique au cours des cinq prochaines années. Les éléments ainsi établis par des agents du Portefeuille étaient la mondialisation, la technologie, la criminalité organisée/transnationale et le terrorisme, la démographie et les questions autochtones.

Voici certaines des principales constatations qui se sont dégagées de l'analyse :

- La sécurité publique est plus que jamais menacée par des risques de nature militaire ou non militaire, notamment des conflits religieux et ethniques, la violation des droits de la personne et la dissolution d'États.

- L'immigration élargit la diversité ethnique, culturelle et religieuse du Canada. Ainsi, on prévoit que, d'ici à 2026, elle sera l'unique facteur de croissance de la population. Les organismes responsables de la police, de la sécurité et des services correctionnels se voient donc dans l'obligation d'adapter les programmes existants, les mécanismes d'exécution et les méthodes de recrutement afin de tenir compte des besoins grandissants des citoyens appartenant à des groupes ethniques.

- L'utilisation de la technologie, de plus en plus répandue, remet en question les frontières traditionnelles et offre de nouvelles possibilités aux criminels et aux terroristes, en plus de servir à dissimuler des activités criminelles comme le blanchiment d'argent, le trafic de stupéfiants et le passage de clandestins. De nos jours, les criminels profitent des nouveaux moyens technologiques pour se livrer à leurs activités dans des refuges cybernétiques sûrs. Il convient de réexaminer soigneusement les lois, les politiques et les règles en vigueur au Canada afin de s'assurer qu'elles reflètent encore la réalité de la technologie moderne.

- Dans le domaine de la sécurité et celui de la justice pénale, il est nécessaire d'assurer la circulation sûre, rapide et efficace de l'information afin de renforcer la capacité du Canada de réagir aux nouvelles menaces et d'améliorer la prise de décisions dans tous les secteurs. On examine actuellement les difficultés que comporte la circulation de l'information, lesquelles sont attribuables, entre autres, aux recoupements manquants relativement à l'information, aux différences de culture, au manque d'interopérabilité et au caractère délicat des renseignements, dans le but de favoriser la communication de l'information en temps utile. La capacité des gouvernements de contrôler adéquatement l'utilisation et la divulgation des renseignements personnels est également une question de plus en plus préoccupante.

- Le vieillissement de la population pose des défis au Ministère, tant à l'interne qu'à l'externe. À l'interne, le Ministère doit planifier ses ressources humaines de manière à pouvoir recruter et conserver en poste des employés ayant les compétences, l'attitude, la créativité et les valeurs requises pour contribuer à la réalisation de son mandat, compte tenu des taux d'attrition prévus dans la fonction publique en général. À l'externe, les politiques, les programmes et les pratiques concernant la sécurité publique doivent être suffisamment souples pour permettre de répondre aux besoins de la population vieillissante. Par exemple, l'un des types de crime dont sont le plus souvent victimes les personnes âgées est la fraude par télémarketing. Il faut des services spécialisés d'application de la loi pour s'occuper efficacement des victimes et s'attaquer aux causes profondes des crimes de ce genre.

- La présence d'un nombre disproportionné d'Autochtones dans le système de justice pénale est un phénomène reconnu depuis plusieurs années. À l'heure actuelle, les Autochtones forment environ 2 % de la population canadienne d'âge adulte, mais représentent quelque 15 % des délinquants sous responsabilité fédérale. C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé, dans le discours du Trône de 2002, à faire en sorte qu'Autochtones et non-Autochtones aient les mêmes chances dans la vie.

Pour en savoir davantage sur l'analyse de l'environnement, veuillez consulter le site Web du Ministère.

Section III : Plans et priorités

Pour aider le gouvernement à atteindre l'un de ses objectifs prioritaires, qui est de veiller à ce que les Canadiens puissent vivre en sécurité dans leurs collectivités, le ministère du Solliciteur général se doit de fournir un cadre d'orientation législative et stratégique qui améliore la sécurité publique et la sécurité nationale.

Les plans et les priorités du Ministère au cours des trois prochaines années sont décrits dans la section suivante. Il importe de noter que les résultats escomptés sont des résultats collectifs qui ne peuvent être obtenus sans d'importants partenariats aux niveaux fédéral, provincial/territorial, municipal et international de même qu'avec les secteurs privé et bénévole.

Le Ministère s'emploiera à renforcer encore la solide assise qui existe déjà en matière de sécurité publique et de sécurité nationale — formalités, partenariats, mesures de protection — en continuant d'investir dans des actions concrètes et des changements législatifs afin de préserver la sécurité de nos frontières et la sécurité des Canadiens.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Le Ministère contribue à la protection des Canadiens en favorisant et en préservant la justice, la paix et la sécurité.

Priorités stratégiques

Des initiatives destinées à renforcer et à améliorer les stratégies et les mesures de sécurité au sein du pays et à resserrer la collaboration avec les autres pays, notamment les États-Unis, pour faire échec aux terroristes, et ce, dans le but de protéger les Canadiens contre les nouvelles menaces

Des stratégies novatrices et de meilleurs outils mis à la disposition des organismes d'application de la loi pour la lutte contre le crime organisé et les autres activités criminelles, à l'échelle tant nationale qu'internationale

Des mesures qui feront progresser l'approche correctionnelle judicieuse dans l'intérêt de la sécurité publique

L'établissement et le maintien de services de police compétents, efficaces et capables de répondre aux besoins des collectivités inuites et des Premières nations

L'exécution efficace des programmes de justice pénale grâce à la communication plus rapide d'informations de meilleure qualité

La participation des citoyens, de tous les niveaux de gouvernement et du secteur bénévole à l'élaboration de politiques relatives à la justice pénale

Une infrastructure organisationnelle efficace et efficiente pour favoriser la réalisation des objectifs du Ministère

Extrants	Résultats
Politiques stratégiques et législation	Cadre d'orientation législative et stratégique soutenu
Conseils opportuns et judicieux	Participation accrue des partenaires à l'élaboration des politiques
Accords sur les services de police des Premières nations	Collectivités autochtones saines qui favorisent leur croissance
Partenariats/collaboration	Meilleure communication des renseignements relatifs à la justice pénale
Information du public	Plus grande coordination et meilleure capacité de réagir

Résultat final

AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALE

Des initiatives destinées à renforcer et à améliorer les stratégies et les mesures de sécurité au sein du pays et à resserrer la collaboration transfrontalière et avec les autres pays, pour faire échec aux terroristes, et ce, dans le but de protéger les Canadiens contre les nouvelles menaces

Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
5 892,8 $	5 892,8 $	5 892,8 $
ETP : 48	ETP : 48	ETP : 48

Le Ministère est responsable du Plan national de lutte contre le terrorisme. Ce plan est le principal mécanisme utilisé par le Canada pour garantir une intervention stratégique et opérationnelle coordonnée en cas d'acte terroriste sur son territoire. Le Ministère aide le solliciteur général à assumer son rôle de chef de file en matière de lutte contre le terrorisme en veillant à ce que le plan reflète les rôles et les fonctions actuels et corresponde à la nature de la menace. Dans la foulée des événements du 11 septembre 2001, on révise actuellement le plan afin de l'adapter à la nouvelle nature de la menace terroriste, qui requiert des mesures différentes, et d'y intégrer les leçons tirées de l'expérience.

Pour appuyer le Plan, le Ministère a établi le Programme de préparation opérationnelle. Il consiste en des activités de formation, comme des exercices, des séminaires et des ateliers, qui sont destinées à mieux faire connaître les mesures nationales de lutte contre le terrorisme aux premiers intervenants de même qu'aux agents fédéraux et provinciaux.

En mai 2003, le Canada prendra part à l'exercice TOPOFF 2. Il s'agit d'un exercice de lutte contre le terrorisme auquel participeront des hauts responsables canadiens et américains. Le Canada exécute ainsi un engagement qu'il avait pris dans la Déclaration sur la frontière intelligente et applique les lignes directrices Canada–États-Unis concernant les attaques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires. Ces lignes directrices ont été signées en mai 1999 dans le but d'augmenter la fréquence des activités de formation antiterrorisme transfrontalières.

Le Ministère contribue à l'exécution du plan antiterrorisme du gouvernement en dirigeant l'examen des politiques dans le cadre de l'initiative Accès légal. Les organismes responsables de la sécurité nationale et de l'application de la loi ont absolument besoin de méthodes légales d'accès à l'information pour détecter et prévenir le terrorisme et le crime organisé, et faire les enquêtes nécessaires. Cependant, en raison des rapides progrès technologiques, les méthodes employées jusqu'à présent pour avoir légalement accès à l'information sont dépassées.

Le ministre doit avoir l'assurance que les dispositions touchant la sécurité nationale qui se rapportent au portefeuille sous sa responsabilité sont utilisées d'une manière réfléchie, et que le système de freins et de contrepoids est appliqué. Le Ministère lui fournit donc une garantie impartiale au sujet des activités opérationnelles du SCRS en s'assurant que cet organisme a exécuté son travail dans les limites que lui impose son cadre législatif et dans le respect de la règle de droit, des institutions démocratiques et des libertés fondamentales.

Activités prévues	Résultats escomptés et échéances
Maintenir et mettre à jour le Plan national de lutte contre le terrorisme en consultant les partenaires clés	Version révisée du Plan national de lutte contre le terrorisme — *en 2004*
Bâtir et renforcer la capacité du Canada de combattre le terrorisme en intensifiant la coordination et la collaboration avec d'autres pays dans le cadre de forums comme le G8, les Nations Unies et les rencontres quadrilatérales (Australie, Royaume-Uni, Canada et États-Unis)	Meilleure coordination de la gestion des incidents et des conséquences — *permanent* Accroissement de la coopération, à l'échelle nationale et internationale — *permanent*
Coordonner une série d'exercices et de séminaires se terminant par l'exercice de lutte contre le terrorisme TOPOFF 2, organisé conjointement par le Canada et les États-Unis	Amélioration des relations bilatérales avec les États-Unis grâce à des exercices conjoints permettant de valider les pouvoirs, les stratégies, les plans, les politiques, les procédures et les protocoles — *en 2003*
Établir un Programme de préparation opérationnelle systématique et durable qui appuie le Plan national de lutte contre le terrorisme	Capacité accrue du Canada de faire face à des situations extrêmes — *permanent*
Examiner de possibles entités terroristes en vertu de l'article 83.05 du *Code criminel*	Amélioration des mesures prises contre ceux qui se livrent à des activités terroristes — *permanent*
Moderniser les dispositions législatives et les solutions techniques afin que les organismes chargés d'appliquer la loi et d'assurer la sécurité nationale conservent leur capacité d'avoir légalement accès à l'information dont ils ont besoin	Amélioration de l'efficacité des enquêtes et des activités de collecte de renseignements — *permanent*
Consulter les parties concernées, dont les corps de police, les fournisseurs de service Internet et de télécommunications, les organismes de protection des renseignements personnels et d'autres groupes d'intérêt	Propositions législatives reflétant un juste équilibre entre les considérations d'ordre juridique, de nature économique ou liées à la protection des renseignements personnels — *en 2004*

Activités prévues	Résultats escomptés et échéances
Surveiller les questions ayant trait à la sécurité nationale et au renseignement, et donner du soutien et des avis impartiaux au ministre, au sous-solliciteur général et à la haute direction Évaluer les initiatives législatives et stratégiques relatives à la sécurité nationale	Garantie impartiale donnée au ministre selon laquelle les activités opérationnelles du SCRS ont été exécutées dans les limites imposées par le cadre législatif pertinent et dans le respect de la règle de droit, des institutions démocratiques et des libertés fondamentales — *permanent*

Partenaires
Étant donné que la question de la sécurité nationale concerne plusieurs paliers de gouvernement, le Ministère collabore étroitement avec des organismes locaux, régionaux, nationaux et internationaux afin de réagir efficacement aux nouvelles menaces.

En ce qui a trait à la lutte contre le terrorisme, le Ministère a des partenaires au Canada aussi bien qu'à l'étranger :

Au Canada : Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, GRC, Service canadien du renseignement de sécurité, Santé Canada, ministère de la Défense nationale, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agence canadienne d'inspection des aliments, Citoyenneté et Immigration Canada, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Agence des douanes et du revenu du Canada, Environnement Canada, ministère des Finances, Transports Canada, ministère de la Justice, Bureau du Conseil privé, les provinces et territoires et les premiers intervenants.

À l'étranger : département d'État, département de la Défense et département de la Justice des États-Unis, Federal Bureau of Investigation, Secret Service, Federal Aviation Administration, bureau du procureur général de l'Australie et Home Office du Royaume-Uni.

En cherchant à constituer un solide cadre législatif pour appuyer le maintien de l'accès légal, le Ministère a établi un étroit partenariat avec la GRC, le SCRS, Industrie Canada, le ministère de la Justice, des organismes de police provinciaux et municipaux, des associations de policiers ainsi que des compagnies et des associations du secteur privé travaillant dans les domaines de la haute technologie et des communications.

Des stratégies novatrices et de meilleurs outils mis à la disposition des organismes d'application de la loi pour la lutte contre le crime organisé et les autres activités criminelles, à l'échelle tant nationale qu'internationale

Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
6 083,6 $	6 083,6 $	5 808,6 $
ETP : 45	ETP : 45	ETP : 45

Les progrès technologiques, les communications de même que l'augmentation du commerce international et des déplacements dans le monde continuent d'engendrer de nouveaux défis et de constituer des menaces pour la sécurité publique et la sécurité nationale. En raison des moyens de plus en plus perfectionnés employés par les organisations criminelles, le gouvernement fédéral se doit de collaborer étroitement avec des partenaires au Canada et à l'étranger s'il veut non seulement assurer la sécurité de ses frontières et de la population en général, mais également protéger les citoyens contre le crime économique.

Le *Programme national de lutte contre le crime organisé*, approuvé en septembre 2000 par les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux (FPT) responsables de la justice, énonçait les priorités suivantes : les drogues illicites, les bandes de motards criminels, le crime économique, le blanchiment d'argent, le crime technologique et le crime sur Internet, ainsi que la migration illégale et le trafic de personnes. Comme la criminalité revêt sans cesse de nouvelles formes, les ministres FTP ont ultérieurement modifié cette liste initiale pour y ajouter la corruption et les gangs de rue. Ces priorités vont dans le sens de l'engagement du gouvernement de prendre des mesures énergiques pour combattre le crime organisé, notamment priver les criminels des profits tirés de leurs activités. Par exemple, le commerce de drogues illicites demeure l'une des principales sources de revenus des organisations criminelles.

Le Forum sur la criminalité transfrontalière Canada–États-Unis, dirigé par le solliciteur général et le secrétaire à la Justice américain, continue de soutenir et de faciliter les vastes efforts déployés par ces deux pays pour rendre la frontière sûre, au moyen d'initiatives comme la Déclaration sur la frontière intelligente et le Plan d'action en 30 points. Le Forum s'attaque aux obstacles à une application efficace de la loi à la frontière, par un ciblage conjoint des activités criminelles et une révision des lois et des politiques.

Activités prévues	Résultats escomptés et échéances
Élaborer une approche intégrée à l'égard de la Stratégie antidrogue du Portefeuille, laquelle comprendrait l'évaluation des initiatives du Portefeuille, la coordination de l'information et l'établissement d'une orientation stratégique relativement à des activités ciblées liées à l'offre et à la demande	La Stratégie antidrogue du Portefeuille devrait contribuer à réduire le mal qui est fait en rapport avec la drogue — *permanent*
Coordonner le travail du Comité directeur fédéral-provincial-territorial des sous-ministres sur le crime organisé et de son organe consultatif, le Comité national de coordination sur le crime organisé	Amélioration de la coordination et de l'échange d'information entre les principales composantes des administrations gouvernementales et de la police qui participent à la lutte contre le crime organisé au Canada — *permanent*
Établir un cadre national pour recueillir des données sur le crime organisé et élaborer des indicateurs d'incidence relativement aux drogues illicites et au blanchiment d'argent	Amélioration de la capacité de mesurer l'étendue et les ramifications du crime organisé — *d'ici à 2005-2006*
Mettre en œuvre l'Initiative de lutte contre le crime organisé dans les Premières nations	Groupes de travail contre le crime organisé pleinement intégrés, composés de policiers autochtones et non autochtones appartenant à plusieurs organismes — *d'ici à 2007*
Travailler avec le ministère de la Justice en vue d'amender les dispositions législatives relatives à la banque de données génétiques après la consultation publique de 2002 et négocier de nouvelles ententes concernant le partage des coûts des analyses biologiques avec les provinces et les territoires	Amendement du cadre législatif relatif à la banque de données génétiques — *en 2003* Conclusion de nouvelles ententes de partage des coûts avec les provinces et les territoires — *d'ici à 2004*
Codiriger le Forum sur la criminalité transfrontalière Canada–États-Unis	Outils et mesures destinés à améliorer la communication de l'information entre les intervenants des secteurs de l'application de la loi et de la justice, le long de la frontière et d'un côté à l'autre de celle-ci — *en 2003*

Activités prévues	Résultats escomptés et échéances
	Amélioration de la coordination grâce au ciblage conjoint d'organisations criminelles — *en 2003*
Coordonner l'élaboration des politiques, y compris la planification stratégique et les activités d'évaluation, concernant l'Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité et l'Initiative anticontrebande (IAC)	Amélioration des moyens pour faire une utilisation optimale des ressources et soutenir de celles-ci et pour déterminer les options en matière de financement — *d'ici à 2004*
Assumer la vice-présidence et, par la suite, la présidence de la CICAD (Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues) de l'Organisation des États américains	Établissement de mesures ciblées et efficaces contre des organisations se livrant au trafic de stupéfiants, conformément aux politiques canadiennes — *permanent*
Commencer à préparer, avec la GRC, l'examen des ententes sur les services de police conclues avec huit provinces, trois territoires et plus de 200 municipalités	Approche coordonnée, et dans les délais, relativement à l'examen des ententes actuelles sur les services de police en mars 2012
Soutenir des mesures novatrices de prévention du crime qui portent sur des questions ayant trait au crime et à la victimisation dans les collectivités autochtones et éloignées/isolées, la prévention de la toxicomanie et la sensibilisation à ce problème, la réduction des risques liés aux enfants et aux familles des délinquants, et l'élaboration de stratégies visant les jeunes à risque	Accroissement de la capacité des collectivités dans les domaines de la police et des services correctionnels afin qu'on puisse s'attaquer aux causes profondes du crime — *permanent*

Partenaires

Le Ministère travaille avec des organismes clés comme la GRC et le Service canadien du renseignement de sécurité, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, le ministère de la Justice, Transports Canada, l'Agence des douanes et du revenu du Canada, Santé Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada de même que les gouvernements provinciaux, les administrations municipales, les corps de police provinciaux et municipaux et des organismes bénévoles, dont l'Association canadienne des chefs de police et l'Association canadienne des policiers.

En outre, le Ministère a pris part à l'établissement de mécanismes destinés à renforcer les partenariats et à améliorer la coordination et la collaboration dans le domaine du crime organisé, par l'entremise du Forum sur la criminalité transfrontalière Canada–États-Unis, du Comité national de coordination sur le crime organisé et du Comité directeur fédéral-provincial-territorial des sous-ministres sur le crime organisé.

Des mesures qui feront progresser l'approche correctionnelle judicieuse dans l'intérêt de la sécurité publique

Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
4 666,6 $	4 666,6 $	3 503,7 $
ETP : 31	ETP : 31	ETP : 26

En accroissant l'efficacité du système correctionnel, on assure une meilleure protection au public, on favorise davantage une réintégration graduelle et sans risque des délinquants, et on répond mieux aux besoins des victimes. Au cours des dernières années, il y a eu des progrès soutenus dans l'exécution de l'engagement du gouvernement de travailler constamment à implanter une approche équilibrée en matière correctionnelle. Cela s'est reflété dans les résultats d'un sondage effectué en 2000 par Environics Canada auprès de résidants de Kingston; en effet, 85 % des répondants étaient d'accord avec l'énoncé suivant : *Il est plus sûr de laisser les délinquants retourner graduellement vivre dans la société, sous surveillance, que de les libérer sans condition à la fin de leur peine.*

Réduire la proportion d'Autochtones au sein du système de justice pénale demeure un défi, en partie à cause de l'absence, dans les collectivités autochtones, des programmes et des services sociaux nécessaires au soutien de solutions de rechange à caractère communautaire pour les délinquants. En outre, en raison d'une explosion démographique, un nombre plus élevé d'Autochtones entrent ou entreront dans le groupe d'âge (15 à 24 ans) où l'on est le plus enclin au crime. Il existe néanmoins une possibilité d'aider les collectivités autochtones à élaborer des méthodes de guérison qui reposent sur leurs traditions culturelles et qui leur permettent de réagir au crime en ayant moins recours à l'incarcération, tout en augmentant le bien-être général de leur population. C'est cette possibilité que le Ministère entend mettre à profit, en collaboration avec ses partenaires, par l'entremise de l'Initiative sur les services correctionnels communautaires destinés aux Autochtones.

La justice réparatrice n'est pas quelque chose de nouveau; en réalité, elle fait partie depuis plus de 25 ans du système canadien de justice pénale sous la forme de services judiciaires de médiation entre la victime et le délinquant. Toutefois, le concept de justice réparatrice et ses applications dans l'ensemble du processus de justice pénale ne sont pas bien compris, ni largement appréciés. En 1999, la Commission du droit du Canada a amorcé un processus de sensibilisation du public et de discussion à cet égard. Cela a encouragé l'exploration des possibles avantages des pratiques de justice réparatrice. De plus, les Principes fondamentaux des Nations Unies concernant le recours à des programmes de justice réparatrice en matière pénale, établis en juillet 2002, constituent un cadre pour aller de l'avant dans l'élaboration de tels programmes, d'une manière qui protège les droits et les intérêts de toutes les parties et reflète les valeurs à la base de ce concept.

Activités prévues	Résultats escomptés et échéances
Élaborer des modifications à la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* et à la *Loi sur le transfèrement des délinquants*	Législation correctionnelle solide et judicieuse qui tient compte des besoins des victimes — *d'ici à 2004* Version modernisée de la *Loi sur le transfèrement des délinquants* qui réponde aux défis internationaux — *en 2003*
Soutenir l'adoption des dispositions législatives créant un système national d'enregistrement des délinquants sexuels	Création d'un nouvel instrument d'enquête pour aider la police à repérer des délinquants sexuels connus — *en 2003*
Mettre en place et évaluer des modèles holistiques de guérison, en matière correctionnelle et de justice, dans les collectivités autochtones	Modèles éprouvés de guérison et de justice dans les collectivités autochtones — *permanent* Diffusion des connaissances acquises lors de projets pilotes aux collectivités et aux organisations autochtones, aux autres niveaux de gouvernement et aux universités — *permanent*
Consulter les provinces/territoires, le secteur bénévole et les collectivités au sujet des Principes fondamentaux des Nations Unies concernant le recours à des programmes de justice réparatrice en matière pénale	Amélioration des connaissances, communiquées aux intéressés, sur les répercussions des pratiques de justice réparatrice et les avantages qu'elles peuvent apporter au système de justice pénale — *permanent*
Mettre en œuvre et évaluer des projets pilotes destinés à montrer comment les méthodes réparatrices peuvent être appliquées dans le secteur de la justice pénale	Une meilleure compréhension, chez les professionnels du domaine de la justice pénale, les représentants du secteur bénévole et les Canadiens en général, des principes de base universellement reconnus des Nations Unies qui sont censés guider l'élaboration et la mise en place de la justice réparatrice en matière pénale — *permanent*

Partenaires
Les partenaires du Ministère varient selon le domaine stratégique en cause. Le large éventail d'organismes et de collectivités avec qui il travaille comprend les organismes du Portefeuille, d'autres ministères fédéraux (notamment ceux de la Justice, de la Santé ainsi que des Affaires indiennes et du Nord canadien), les ministères provinciaux et territoriaux ayant des responsabilités touchant les affaires correctionnelles et la justice pénale, des organisations et des collectivités autochtones de même que des organismes bénévoles.

L'établissement et le maintien de services de police compétents, efficaces et capables de répondre aux besoins des collectivités inuites et des Premières nations

Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
90 447,0 $	95 187,0 $	70 887,0 $
ETP : 36	ETP : 36	ETP : 36

La Politique sur la police des Premières nations (PPPN) et le Programme des services de police des Premières nations (PSPPN) ont été approuvés en 1991. Ils constituent le cadre de négociation d'accords sur des services policiers adaptés aux cultures des Premières nations et des Inuits entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les collectivités inuites et des Premières nations. Le Canada assume 52 % des coûts de ces accords, et les provinces/territoires, 48 %.

Suivant la Constitution, l'administration de la justice relève de la compétence des provinces, mais la PPPN s'inscrit dans la poursuite d'un objectif général du gouvernement fédéral, qui est de bâtir des collectivités fortes, sûres et saines. Faire assurer la sécurité publique par un service de police tenant compte de la réalité culturelle de la population est indispensable à la rentabilité de tous les investissements socio-économiques dans les réserves. Un milieu favorable au développement économique et social fournit une plate-forme pour d'autres initiatives, comme les efforts visant à retenir des enseignants et du personnel infirmier dans les collectivités éloignées.

Aujourd'hui, plus de 300 collectivités des Premières nations, un peu partout au pays, reçoivent des services de police dans le cadre du PSPPN, en vertu de plus de 125 accords; elles sont servies par plus de 800 agents, en majorité de descendance autochtone, qui ont suivi une formation complète. De plus, le PSPPN crée des emplois intéressants dans les collectivités des Premières nations, non seulement des postes de policier, mais aussi des emplois civils (p. ex. aides-comptables, répartiteurs, commis, secrétaires).

Il y a deux grands modèles de prestation de services. Le premier consiste en un programme administré par la collectivité elle-même qui emploie généralement des agents autochtones de la région. Le corps de police est alors directement comptable à la collectivité. Dans le second cas, le service de police de l'endroit, généralement la GRC, comprend un contingent spécial d'agents autochtones.

D'une manière générale, il devient de plus en plus difficile de maintenir l'ordre en raison de la nature changeante du crime. Il en est de même dans les collectivités des Premières nations. Le Ministère a réexaminé ses politiques afin de déterminer, entre autres, si le cadre stratégique répond aux besoins actuels de ces collectivités au chapitre de la sécurité publique. L'examen a confirmé que les provinces et territoires et les Premières nations sont très en faveur du programme. En réalité, ces partenaires insistent fortement pour qu'on augmente le nombre de collectivités qui en bénéficient.

Comme le PSPPN est une entente tripartite, le Ministère travaillera avec ses partenaires des provinces et des Premières nations en vue de déterminer les priorités relatives en matière de financement et trouver des façons de composer avec la demande de nouveaux services de police dans le cadre du PSPPN, de manière à réduire la pression sur les services de police établis.

Activités prévues	Résultats escomptés et échéances
Négocier et renouveler des accords dotant les Premières nations de services policiers efficaces, responsables et adaptés à leur culture	Le plus grand nombre possible de collectivités des Premières nations, compte tenu des ressources disponibles, sont pourvues de services de police efficaces, compétents et adaptés à leurs particularités culturelles — *permanent* Possibilités d'emploi intéressantes pour les agents de police et les civils — *permanent*
Encourager une amélioration de l'exercice des pouvoirs et de la reddition de comptes grâce à des initiatives de formation et de développement des compétences en leadership, à une meilleure communication de l'information et à une surveillance accrue (vérifications, enquêtes auprès de la collectivité et examen des états financiers annuels vérifiés) pour ce qui est de tous les accords autoadministrés	Amélioration des capacités, de la gestion et des contrôles financiers chez les services policiers des Premières nations et les organes directeurs de cette police — *permanent* Amélioration de la capacité de mesurer l'efficacité et l'incidence globales des accords sur les services policiers dans les collectivités des Premières nations, avec les Premières nations et les provinces — *permanent*
Concevoir et appliquer des approches novatrices en matière de police communautaire dans les collectivités autochtones	Amélioration de la sécurité dans les collectivités autochtones grâce à la prestation de services de police communautaire améliorés et mieux adaptés aux collectivités autochtones — *permanent* Accroissement du degré de satisfaction des parties intéressées — *permanent*
Favoriser une plus grande intégration des principes de la PPPN au contexte des politiques de justice pénale applicables aux Autochtones par une participation à des travaux interministériels sur des questions comme la prévention du crime, la victimisation, la justice pour les adolescents et la justice réparatrice	Développement de l'autonomie fonctionnelle des jeunes Autochtones et amélioration de leurs choix de vie ainsi que de leurs relations avec la police — *permanent* Meilleure intégration des connaissances à l'établissement des instruments, des ressources et des partenariats appropriés, au sein de l'appareil policier et du système correctionnel — *permanent*

Activités prévues	Résultats escomptés et échéances
Élaborer et coordonner des activités pour offrir de meilleurs services de police aux Autochtones vivant en dehors des réserves	Amélioration des services de police fournis aux Autochtones habitant à l'extérieur des réserves — *permanent*
	Amélioration des relations de la police avec les minorités raciales — *permanent*
Améliorer le partenariat avec les autres organismes fédéraux afin de mettre au point une approche plus globale et intégrée à l'égard des questions autochtones	Amélioration des communications, de l'échange d'information, de la coordination et de la coopération avec les autres ministères fédéraux — *permanent*
Évaluer la nécessité d'avoir un fonds exprès pour les installations de la police, en collaboration avec d'autres ministères	Recommandations concernant le financement à long terme des installations de la police
Soutenir la politique fédérale sur le droit inhérent des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale et la négociation de cette autonomie en participant à des discussions sur les questions de maintien de l'ordre et de sécurité	Ententes sur l'autonomie gouvernementale qui comprennent la responsabilité de fournir des services de police compétents, efficaces, adaptés aux particularités culturelles et comptables aux collectivités — *permanent*

Partenaires

Dans le but d'offrir au plus grand nombre possible de collectivités des Premières nations des services policiers adaptés à leurs besoins et de renforcer l'exercice des pouvoirs et la reddition de comptes, le Ministère travaille en partenariat avec un large éventail d'intervenants : corps de police des Premières nations et organes directeurs de cette police, conseils de bande, dirigeants des collectivités, Aînés, GRC, provinces et territoires, corps de police provinciaux et territoriaux, municipalités, Affaires indiennes et du Nord Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Santé Canada, ministère de la Justice ainsi que Pêches et Océans Canada.

L'exécution efficace des programmes de justice pénale grâce à la communication plus rapide d'informations de meilleure qualité

Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
5 502,5 $	5 502,5 $	5 502,5 $
ETP : 36	ETP : 36	ETP : 36

L'Initiative d'intégration de l'information de la justice, ou l'initiative d'IIJ, a été amorcée en 1999 afin d'aider le gouvernement du Canada à remplir son engagement d'améliorer la sécurité publique et d'accroître la confiance des Canadiens dans le système de justice pénale. Elle a pour but d'améliorer la qualité et la disponibilité de l'information opérationnelle et, par conséquent, la qualité des décisions prises par les responsables de l'application de la loi et de la justice pénale. Le gouvernement entend ainsi rationaliser l'utilisation qu'il fait des ressources, réduire la duplication des efforts et renforcer la capacité du Canada d'assurer la protection de la population.

Les attentats du 11 septembre ont montré à quel point l'échange d'informations était important pour la sécurité publique et ont entraîné le dynamisme, le consensus, la détermination et la visibilité, qui sont autant d'éléments essentiels à la réussite à long terme de l'initiative d'IIJ. Alors qu'auparavant celle-ci servait à mettre progressivement en place les mécanismes d'échange d'informations sur la justice pénale au niveau fédéral, elle est maintenant utilisée pour entamer, intensifier ou accélérer l'élaboration de plusieurs composantes clés du *Réseau canadien d'information pour la sécurité publique (RCISP)*, telles que l'*Index national de justice pénale* (INJP), dans le but d'améliorer la communication des renseignements aussi bien que de combattre le terrorisme. En outre, l'initiative d'IIJ se voit confrontée au défi de la pleine intégration de l'information ayant trait à la sécurité publique et de l'interopérabilité entre les ministères et les organismes au Canada. On examine aussi la possibilité d'inclure à l'initiative IIJ la composante de la mise en commun de l'information transfrontalière entre le Canada et les États-Unis.

L'Initiative d'IIJ vise à renforcer la collaboration avec les partenaires, notamment les autres ministères et organismes fédéraux ainsi que les provinces et territoires, afin de favoriser l'exécution efficace des programmes de justice pénale grâce à la communication plus rapide d'informations de meilleure qualité. Il demeure très difficile d'atteindre l'efficacité lorsque les questions en jeu concernent plusieurs gouvernements et de nombreux organismes ayant chacun son mandat, son niveau de financement et ses priorités. La plupart des organismes fédéraux faisant partie du RCISP ont reçu des fonds pour entreprendre la modernisation de leurs systèmes, mais le paiement du coût de

l'entretien courant des systèmes et de la création de liaisons d'interface avec l'INJP à court terme est une importante question qui se pose.

On élaborera une stratégie de financement intégrée au début de 2003 afin d'assurer un financement durable au RCISP dans son ensemble et, à court terme, à l'INJP, en tenant compte des besoins des organismes concernés. Si l'on ne met pas suffisamment de fonds à la disposition de ces derniers, il deviendra de plus en plus difficile d'avoir des partenaires coopératifs et dynamiques pour aller de l'avant.

Activités prévues	Résultats escomptés et échéances
Poursuivre l'établissement d'un cadre national d'orientation pour soutenir l'échange d'information entre les organismes et les administrations au sein du système de justice pénale	Adoption de politiques et de normes de gestion de l'information cohérentes à l'échelle nationale afin d'assurer l'intégrité, le caractère confidentiel et la sécurité des renseignements communiqués — *en 2004* Création d'un ensemble de stratégies et d'outils destinés à gérer plus aisément un changement de culture à l'égard de l'information, et ce, dans un cadre législatif établissant un bon contexte légal dans lequel l'information peut être communiquée — *en cours*
Surveiller les projets technologiques menés dans le cadre du RCISP pour moderniser les systèmes de gestion des cas et des documents en vue d'améliorer la sécurité publique	Intégration technique des principaux systèmes d'information composant le RCISP afin de faciliter l'interopérabilité et la mise en commun de l'information par voie électronique — *d'ici à 2005*.
Soutenir l'élaboration et l'application des normes de données et des outils communs du RCISP dans le but de faciliter l'interopérabilité technologique entre les systèmes de justice pénale	Intégration des systèmes d'information et établissement d'un terrain d'entente pour les échanges en matière d'information et de technologie — *en cours* Création et utilisation de normes de données dans les systèmes d'information de justice pénale — *permanent*
Officialiser les partenariats entre les membres du RCISP grâce à un cadre de gestion et de responsabilisation	Mise en place de mécanismes d'examen et de rapport efficaces en vue d'assurer la responsabilisation, l'intendance et la durabilité — *en cours* Mise en œuvre d'un cadre fédéral de mesure du rendement visant à évaluer l'incidence des activités liées au RCISP sur la sécurité publique — *en cours*

Partenaires
Le Ministère continue de diriger l'élaboration et la mise en œuvre coordonnées des éléments fédéraux clés de l'IIJ liés à l'établissement du Réseau canadien d'information pour la sécurité publique. Au niveau fédéral, les principaux partenaires sont la GRC, le Service correctionnel du Canada, la Commission nationale des libérations conditionnelles, l'Agence des douanes et du revenu du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, le Centre canadien de la statistique juridique, le ministère de la Justice et le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Le partenariat du RCISP inclut un Réseau du leadership fédéral-provincial-territorial, qui favorise la communication des pratiques exemplaires et l'harmonisation des initiatives d'IIJ au Canada.

La participation des citoyens, de tous les niveaux de gouvernement et du secteur bénévole à l'élaboration de politiques relatives à la justice pénale

Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
4 030,6 $	3 636,6 $	3 286,6 $
ETP : 12	ETP : 12	ETP : 12

Le Ministère a une relation de longue date avec les organismes bénévoles au Canada. Chaque année, il verse de l'argent à quatorze organismes bénévoles nationaux œuvrant dans le secteur de la justice pénale et des services correctionnels. Cette source de financement stable leur permet de mener des activités directement liées aux priorités du Portefeuille au chapitre de la sécurité publique.

Ces organismes, et bien d'autres, jouent un rôle important dans l'élaboration et le fonctionnement d'initiatives et de services de justice pénale au Canada en ce qu'ils fournissent des conseils, de l'information ainsi que des connaissances et des compétences. En outre, le secteur bénévole donne aux Canadiens la possibilité de concourir à la réalisation d'objectifs communs grâce à des initiatives et à des actions conjointes.

Le Ministère continuera de participer activement à l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC), qui lui a permis de former de nouveaux partenariats avec des organismes bénévoles partout au Canada et d'obtenir ainsi d'utiles renseignements et points de vue au niveau de la base. Il tentera de poursuivre dans la même voie en tâchant de faire participer des organismes bénévoles avec qui il n'a pas collaboré régulièrement auparavant, comme ceux qui s'occupent de questions touchant les victimes d'actes criminels ou les Autochtones dans le système de justice pénale. Le Ministère continuera également de communiquer de l'information sur les changements proposés en matière de justice pénale, de tenir de vastes consultations à ce sujet et d'essayer de trouver un consensus avec ses pendants provinciaux et territoriaux.

Activités prévues	Résultats escomptés et échéances
Faire participer les citoyens et le secteur bénévole en appliquant l'*Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire*, et en entretenant avec eux un dialogue éclairé sur les questions relatives à la sécurité publique et le programme d'action stratégique du Portefeuille	Voies de communication ouvertes et permanentes entre le Ministère et le secteur bénévole et communautaire, renforcées par une relation renouvelée reposant sur des valeurs et des principes communs — *permanent*
Au cours des trois prochaines années, collaborer avec les organismes bénévoles à des projets de recherche, d'élaboration de politiques et d'échange d'informations se rapportant au mandat du Portefeuille	Amélioration de la capacité d'élaboration de politiques dans le secteur bénévole, et contribution régulière de ce dernier concernant les principales questions de justice pénale et de sécurité publique intéressant le Ministère — *permanent*
Continuer de faire participer les pendants provinciaux et territoriaux à l'établissement de politiques et de programmes judicieux et efficaces en matière de justice pénale, au moyen de mécanismes tels les groupes de travail fédéraux-provinciaux-territoriaux composés de ministres, de sous-ministres ou de cadres supérieurs	Définition et élaboration des priorités, des politiques et des programmes dans le domaine de la justice pénale — *permanent*

Partenaires
Le Ministère fera participer un large éventail de partenaires, dont les organismes du Portefeuille, les citoyens, les partenaires fédéraux et provinciaux/territoriaux ainsi que les organismes bénévoles et communautaires (p. ex. la Société John Howard du Canada, l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry et l'Association des services de réhabilitation sociale du Québec).

Une infrastructure organisationnelle efficace et efficiente pour favoriser la réalisation des objectifs du Ministère

Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
12 039,9 $	12 039,9 $	11 689,9 $
ETP : 107	ETP : 107	ETP : 107

Gestion des ressources humaines
La modernisation de la gestion des ressources humaines sera l'une des grandes priorités du Ministère dans les trois prochaines années. Il prépare actuellement le troisième plan triennal des ressources humaines. Ce nouveau plan portera sur la dualité linguistique, l'apprentissage permanent, la formation d'un effectif représentatif et la création d'un milieu de travail favorable. En outre, il traitera des aspects nécessitant plus d'attention, selon les résultats du sondage effectué auprès de l'ensemble des fonctionnaires fédéraux en 2002, et sera conforme au projet pangouvernemental de modernisation de la gestion des ressources humaines.

Le plan établira un cadre qui permettra au Ministère de continuer d'attirer, de perfectionner et de maintenir en poste des personnes très qualifiées qui ont les compétences, l'attitude, la créativité et les valeurs nécessaires pour l'aider à réaliser son mandat et pour saisir les occasions et relever les défis qui se présenteront au cours des trois prochaines années. La planification de la relève et la fidélisation du personnel dans un marché concurrentiel seront des questions clés.

Modernisation de la fonction de contrôleur
Le projet pangouvernemental de modernisation de la fonction de contrôleur a pour but d'encourager la mise en œuvre de politiques et d'initiatives favorisant une gestion novatrice et un accroissement de l'efficacité et de l'efficience des extrants opérationnels des ministères, tout en maintenant un juste équilibre entre l'amélioration de la gestion et la rentabilité.

Une évaluation de la capacité a récemment été effectuée afin de fournir à la haute direction une évaluation de référence globale de l'état des pratiques de gestion moderne au Ministère, au regard des recommandations formulées dans le Rapport du Groupe de travail indépendant chargé de la modernisation de la fonction de contrôleur dans l'administration fédérale du Canada.

Les résultats ont été présentés en janvier 2003 au Comité de direction ministériel, qui en a discuté. En réponse à l'évaluation, le Ministère élaborera un plan d'action en vue d'effectuer les améliorations suggérées. Avant de le mettre à exécution, il le soumettra au comité de la gestion supérieure afin d'obtenir son engagement à l'égard d'un tel document axé sur l'intégration des processus de planification dans l'ensemble du Ministère. On prévoit qu'il faudra entre trois et six mois pour établir le plan d'action en détail.

Gouvernement en direct

Le Ministère, de même que ses principaux partenaires fédéraux du domaine de la sécurité publique, a joué un rôle prépondérant dans la création du portail de la sécurité publique. Il s'agit d'un site Web permettant à la population d'avoir un accès rapide et facile, à partir d'un guichet unique, à des informations et à des services liés à la sécurité publique qui proviennent de sources gouvernementales et non gouvernementales. Le portail, qui a été publiquement inauguré en novembre 2002, contient des renseignements et des services fournis par 25 ministères et organismes fédéraux.

La prochaine phase du développement du portail est maintenant entamée. Elle comportera une stratégie de partenariat visant à incorporer dans le portail des informations d'organismes provinciaux, municipaux et non gouvernementaux. La recherche de contenu provincial est en cours. On devrait commencer à afficher ces informations en 2003.

Voici certains des principaux sujets dont il est question dans le site : criminalité/police, qualité de l'air et de l'eau, sécurité financière, sécurité sur Internet, protection des consommateurs, sécurité dans les transports et lors des déplacements, mesures d'urgence, sécurité de la famille et sécurité au foyer, santé, sécurité nationale et sécurité dans les loisirs et au travail. Il y a également un lien qui donne de l'information sur les rappels d'aliments et de produits ainsi que des avis et des mises en garde à propos de la santé, des voyages et de la météo.

Activités prévues	Résultats escomptés et échéances
Moderniser les méthodes de gestion des ressources humaines – élaborer un nouveau plan triennal des ressources humaines visant à accomplir la modernisation et mettant l'accent sur un accroissement de la délégation, l'apprentissage, la diversité, les langues officielles, les valeurs et l'éthique. Le plan comprendra également des mesures faisant suite aux résultats du sondage effectué en 2002 auprès des fonctionnaires	Maintien de la capacité d'attirer, de perfectionner et de garder en poste des personnes très qualifiées qui sont représentatives de la société canadienne et qui ont les compétences, l'attitude, la créativité et les valeurs nécessaires pour aider à la réalisation du mandat — *permanent* Augmentation des occasions d'apprentissage, tant pour les employés que pour les étudiants — *permanent* Utilisation accrue des deux langues officielles au travail et dans les communications avec les Canadiens — *permanent* Accroissement de la représentation des personnes faisant partie des groupes désignés aux fins de l'équité en matière d'emploi — *permanent*
Gouvernement en direct – poursuivre le développement du portail de la sécurité publique en y intégrant de l'information des provinces, des municipalités et des ONG; classer l'information par groupe d'utilisateurs (p. ex. enfants, parents) et région géographique; créer un réseau de sécurité plurigouvernemental	Grâce à l'existence d'un guichet unique, les Canadiens et leurs collectivités ont un meilleur accès à un large éventail de renseignements sur la sécurité publique, sans qu'il leur soit nécessaire de comprendre la répartition complexe des compétences entre les gouvernements — *en cours*
Moderniser la fonction de contrôleur – élaborer un plan d'action basé sur les résultats de l'évaluation de la capacité	Approbation du plan d'action — *en 2003* Saine gestion des ressources et prise de décisions judicieuses — *permanent*
Établir des cadres de gestion et de responsabilisation et des cadres de vérification axés sur les résultats pour les initiatives stratégiques	Obligation accrue des gestionnaires d'évaluer les initiatives et d'en rendre compte — *permanent*

Activités prévues	Résultats escomptés et échéances
Tenir à jour le site Web du Ministère tout en le gardant convivial afin qu'il constitue un moyen économique de diffuser de l'information	Meilleure compréhension des questions liées à la justice pénale dans la population grâce à l'affichage en temps utile d'informations à ce sujet sur le site du Ministère — *permanent*

Section IV : Organisation

Résultats stratégiques et secteurs d'activité

Résultats stratégiques	Secteurs d'activité				Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	
	Conseils au solliciteur général	Programme des services de police des Premières nations	Bureau de l'inspecteur général du SCRS	Services exécutifs et soutien ministériel	
1) Des initiatives destinées à renforcer et à améliorer les stratégies et les mesures de sécurité au sein du pays et à resserrer la collaboration avec les autres pays, notamment les États-Unis, pour faire échec aux terroristes.					
SSGAP, Sécurité nationale :	485,4				485,4
Direction générale de la sécurité nationale :	4 286,3				4 286,3
IG-SCRS :			1 121,0		1 121,1
2) Des stratégies novatrices et de meilleurs outils mis à la disposition des organismes d'application de la loi pour la lutte contre le crime organisé et les autres activités criminelles, à l'échelle tant nationale qu'internationale.					
Police et application de la loi :	6 083,6				6 083,6
3) Des mesures qui feront progresser l'approche correctionnelle judicieuse dans l'intérêt de la sécurité publique.					
SSGA, Politiques stratégiques et programmes :	462,9				462,9
Affaires correctionnelles :	4 203,7				4 203,7
4) L'établissement et le maintien de services de police compétents, efficaces et capables de répondre aux besoins des collectivités inuites et des Premières nations.					
Police des Autochtones :		87 946,0			87 946,0
Police et application de la loi :		2 501,0			2 501,0
5) L'exécution efficace des programmes de justice pénale grâce à la communication plus rapide d'informations de meilleure qualité					
Intégration de l'information de la justice :	5 502,5				5 502,5

Résultats stratégiques	Secteurs d'activité				Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	
	Conseils au solliciteur général	Programme des services de police des Premières nations	Bureau de l'inspecteur général du SCRS	Services exécutifs et soutien ministériel	
6) La participation des citoyens, de tous les niveaux de gouvernement et du secteur bénévole à l'élaboration de politiques relatives à la justice pénale.					
Opérations stratégiques :	4 030,6				4 030,6
7) Une infrastructure organisationnelle efficace et efficiente pour favoriser la réalisation des objectifs du Ministère.					
Gestion ministérielle :				7 307,0	7 307,0
Communications :				1 600,1	1 600,1
Coordination et liaison :				1 125,7	1 125,7
Soutien à la direction :				2 007,1	2 007,1
TOTAL	**25 055,0**	**90 447,0 ***	**1 121,0**	**12 039,9**	**128 662,9**

*Les dépenses prévues pour 2003-2004 comprennent un montant de 18 M $ pour le Programme de services de police des Premières nations, tel qu'il a été annoncé dans le budget de février.

Organisation

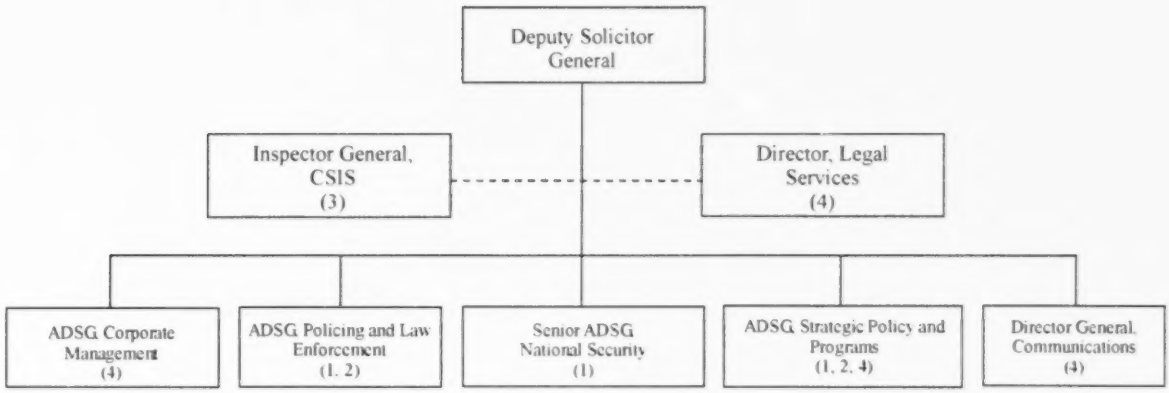

Secteurs d'activité	(en millions de dollars)	(ETP)
1. Conseils au solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du Portefeuille et de leadership national sur le plan des politiques	19,6	127
Initiative d'intégration de l'information de la justice	5,5	36
2. Programme des services de police des Premières nations *	90,4	36
3. Bureau de l'inspecteur général du SCRS	1,1	9
4. Services exécutifs et soutien ministériel	12,0	107
TOTAL	**128,7**	**315**

*Les dépenses prévues pour 2003-2004 comprennent un montant de 18 M $ pour le Programme de services de police des Premières nations, tel qu'il a été annoncé dans le budget de février.

Dépenses prévues du Ministère

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 2002-2003	**Dépenses prévues 2003-2004**	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	110 540,0	**110 055,0**	108 401,0	105 779,0
Non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)				
Moins : Recettes disponibles				
Total du Budget principal des dépenses	110 540,0	**110 055,0**	108 401,0	105 779,0
Rajustements*	25 747,6	**18 608,0**	24 608,0	794,0
Dépenses nettes prévues	136 287,6	**128 663,0**	133 009,0	106 573,0
Moins : Recettes non disponibles				
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	4 481,8	**4 878,4**	4 913,2	4 918,8
Coût net du programme	140 769,4	**133 541,4**	137 922,2	111 491,8
Équivalents temps plein	311	**315**	315	310

* Les ajustements indiqués pour 2002-2003 portent surtout sur les dépenses touchant la réunion du G-8 tenue à Kananaskis en juin 2002.

*Les dépenses prévues pour 2003-2004 et 2004-2005 comprennent un montant de 18 M $ et 24 M $ respectivement pour le Programme de services de police des Premières nations, tel qu'il a été annoncé dans le budget de février 2003.

Section V : Annexes

Information financière/Tableaux

Sommaire des paiements de transfert

(dollars)	Prévision 2002-2003	**Dépenses Prévues 2003-2004**	Dépenses prévues 2004-2005	Dépenses prévues 2005-2006
Subventions				
Conseils au solliciteur général	1 796 144	**1 796 144**	1 796 144	1 796 144
Organismes nationaux de bénévolat œuvrant dans le secteur de la justice pénale				
Total des subventions	1 796 144	**1 796 144**	1 796 144	1 796 144
Contributions				
Conseils au solliciteur général	1 437 697	**2 295 856**	1 901 856	1 151 856
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés dont les activités complètent celles du solliciteur général				
Programmes des services de police des Premières nations *	71 131 564	**83 631 000**	88 356 000	64 091 000
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux conseils des bandes indiennes et aux autorités compétentes représentant les Indiens dans les réserves, les collectivités indiennes sur les terres de la Couronne et les collectivités inuites, pour l'application du Programme des services de police des Premières nations				
Total des contributions	72 569 261	**85 926 856**	90 257 856	65 242 856
Autres paiements de transfert				
Total des subventions et des contributions	74 365 405	**87 723 000**	92 054 000	67 039 000

*Les dépenses prévues pour 2003-2004 et 2004-2005 comprennent un montant de 18 M $ et 24 M $ respectivement pour le Programme de services de police des Premières nations, tel qu'il a été annoncé dans le budget de février.

Détails sur les programmes de paiements de transfert

Paiements de transfert pour le Programme des services de police des Premières nations

Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux conseils des bandes indiennes et aux autorités compétentes représentant les Indiens dans les réserves, les collectivités indiennes sur les terres de la Couronne et les collectivités inuites, pour l'application du Programme des services de police des Premières nations.

Objectif

Contribuer à améliorer l'ordre social, la sécurité publique et la sécurité des individus dans les collectivités des Premières nations et les collectivités inuites grâce à l'application de la Politique sur la police des Premières nations.

Résultats escomptés

- ✓ L'amélioration de l'exercice des pouvoirs et de la reddition de comptes chez les services de police des Premières nations et les organes directeurs de cette police.
- ✓ La conclusion d'accords tripartites en matière de police avec les collectivités des Premières nations.
- ✓ Des approches novatrices orientant les stratégies policières des Premières nations dans les domaines de la prévention du crime, de la violence familiale et de la criminalité chez les jeunes.

Étapes clés

Le Ministère a commencé à établir des systèmes appropriés pour surveiller l'exécution du Programme des services de police des Premières nations. Il a, entre autres, élaboré des normes nationales et régionales pour aider les services de police des Premières nations à fournir un niveau de service uniforme dans leurs collectivités, il a établi une liste détaillée d'indicateurs de rendement qui pourront être utilisés pour mesurer l'efficacité de la police des Premières nations à long terme, et il a entrepris la création d'un « Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats ».

En outre, le Ministère continuera de se servir de ses fonctions internes de vérification et d'évaluation pour surveiller régulièrement l'exécution du Programme.

Coût net du programme pour l'année budgétaire

(en milliers de dollars)	Total
Dépenses prévues nettes	**128 662,9**
Plus : Services reçus sans frais	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	**2 656,1**
Cotisations aux régimes d'assurance des employés et dépenses payées par le SCT	**1 639,9**
Indemnisation des victimes d'accidents du travail par Développement des ressources humaines Canada	**7,0**
Salaires et dépenses connexes des services juridiques payés par Justice Canada	**575,4**
	4 878,4
Moins : Recettes non disponibles	**0**
Coût net du programme en 2003-2004	**133 541,3**

* Les dépenses prévues pour 2003-2004 comprennent un montant de 18 M $ pour le Programme de services de police des Premières nations, tel qu'il a été annoncé dans le budget de février.

Thèmes et initiatives de gestion clés du gouvernement

Développement durable

Le Ministère a déposé une stratégie de développement durable en février 2001. Il est train de revoir l'ébauche de sa stratégie de 2004. Le tableau ci-dessous renferme un résumé des cibles fixées par le Ministère relativement à la stratégie de développement durable (SDD) de 2001 :

BUT : Examiner dans quelle mesure le Ministère comprend la dimension sociale du développement durable, surtout à l'échelle des collectivités, et comment il y contribue.	
OBJECTIF	CIBLES
En collaboration avec les provinces et les Premières nations, élaborer une méthode de normalisation nationale et régionale afin d'aider les services de police des Premières nations à offrir des services uniformes dans leurs collectivités.	1. D'ici au 31 mars 2004, terminer les discussions avec l'Association des chefs de police des Premières nations (ACPPN) à propos des moyens d'assurer la communication efficiente de l'information sur les « pratiques exemplaires » aux services policiers des Premières nations et aux organes directeurs de cette police.
Constituer une base de données et concevoir un cadre de recherche permettant d'étudier les éléments constitutifs d'une police efficace au sein des Premières nations.	1. D'ici au 31 mars 2004, mettre en train un important projet de recherche servant à recueillir, auprès d'organismes pertinents dans les collectivités des Premières nations, des informations détaillées (« étude de cas ») pour voir si les services de police des Premières nations contribuent à améliorer la sécurité publique dans les collectivités. 2. D'ici au 31 mars 2004, achever les efforts déployés pour que les organes directeurs de la police des Premières nations aident à donner un caractère officiel au site permanent sur les « pratiques exemplaires » de la police des Premières nations.
Amorcer l'élaboration d'un ensemble complet d'indicateurs de rendement afin de mesurer l'efficacité à long terme de la police des Premières nations.	1. D'ici au 1er septembre 2004, et conformément au cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRAR) du PSPPN, élaborer et mettre en place un système permettant de collecter et d'enregistrer des données et des informations utiles pour déterminer et confirmer les indicateurs de mesure du rendement des services de police des Premières nations.

BUT: Approfondir la méthode qu'applique le Ministère pour corriger les effets de ses activités sur l'environnement.	
Formation et sensibilisation – Encourager le personnel à prendre l'habitude de penser à l'environnement au bureau et à la maison.	1. Coordonner et mener une campagne d'affichage portant sur le développement durable (DD) qui encourage les employés à modifier leurs habitudes au bureau et à la maison. 2. Mieux renseigner les employés sur le DD par des communications régulières sur la SDD et les questions liées au DD. 3. Revoir et mettre à jour annuellement le plan de formation sur l'environnement et l'appliquer.
Déchets solides – Réduire la quantité de déchets solides qui aboutissent à la décharge.	1. Le taux de réacheminement des déchets sera fixé dans la SDD à jour. 2. Procéder à une vérification annuelle de la gestion des déchets et en faire connaître les résultats.
Rendement énergétique de l'immeuble – Réduire la consommation d'énergie.	1. Voir à ce qu'au moins 50 % des nouvelles pièces d'équipement de bureau achetées chaque année aient un bon rendement énergétique.
Énergie reliée aux transports – Réduire la pollution par les véhicules.	1. Remplacer un véhicule par un véhicule consommant un carburant de remplacement.
Approvisionnement – Réduire la consommation de ressources en achetant des produits à privilégier pour l'environnement.	1. Examiner et réévaluer l'objectif concernant les achats de produits écologiques, aux fins de la SDD de 2003-2006.
BUT : Continuer de tenir à jour le système ministériel de gestion du développement durable.	
Système de gestion du développement durable	1. Mettre à jour la Stratégie de développement durable du Ministère. Tous les buts seront examinés et réévalués. 2. Rendre compte tous les ans des progrès réalisés relativement à la SDD, dans le *Rapport sur le rendement* du Ministère. 3. Faire tous les ans un examen du rendement de la SDD du Ministère en vue de la mise à jour du plan d'action de la SDD. 4. Faire une vérification du système de gestion du développement durable suivant le cycle triennal de mise à jour de la SDD. 5. Réexaminer et modifier les procédures du système de gestion du développement durable selon un cycle triennal.

Initiatives horizontales

Le Ministère adhère toujours à l'esprit de l'Entente-cadre sur l'union sociale, dont l'objectif était de créer un climat favorable à la coopération intergouvernementale et à la participation des citoyens dans le domaine des politiques sociales. Au chapitre de la justice pénale, les principes de l'Entente-cadre occupent une large place, puisqu'on met de plus en plus l'accent, dans les relations fédérales-provinciales-territoriales (FTP), sur l'établissement conjoint des priorités et des rapports de rendement de même que sur l'échange d'informations. De nombreux groupes de travail et comités FTP cherchent des solutions à des problèmes communs en matière de services correctionnels, d'application de la loi, de procédure pénale et de prévention du crime. Ces groupes permettent aux différents gouvernements d'entretenir des liens cruciaux, accroissant ainsi leur capacité de s'occuper de questions complexes, comme la circulation de l'information sur la justice pénale entre les diverses composantes du système.

Collaborer plus étroitement avec ses partenaires — les organismes du Portefeuille, d'autres ministères fédéraux, les provinces et territoires et des organismes nationaux et internationaux, y compris des organismes bénévoles canadiens - pour faire avancer la réalisation du programme de sécurité publique du gouvernement demeure une priorité du Ministère. Voici certaines initiatives qu'il mène actuellement à cet effet avec ses principaux partenaires :

Initiative Horizontale	Liste des partenaires	Page de référence
Lutte contre le crime organisé	GRC, Service correctionnel du Canada, ministère de la Justice, Agence des douanes et du revenu du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, Environnement Canada, SCRS, Mohawks d'Akwesasne, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, provinces/territoires, municipalités	19-22
Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime	Ministère de la Justice, GRC, Premières nations, secteur bénévole	19-22
Stratégie nationale antidrogue	GRC, Service correctionnel du Canada, Commission nationale des libérations conditionnelles, Santé Canada, provinces/territoires, Organisation des États américains, secteur bénévole, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international	19-22
Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité	GRC, ministère de la Justice, Agence des douanes et du revenu du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	19-22

Initiative Horizontale	Liste des partenaires	Page de référence
Initiative sur les services correctionnels communautaires destinés aux Autochtones	Service correctionnel du Canada, ministère de la Justice, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Fondation autochtone de guérison	23-25
Accès légal	GRC, SCRS, ministère de la Défense nationale, Industrie Canada, ministère de la Justice, associations de policiers et secteur privé	15-18
Capacité du Canada de combattre le terrorisme	Ministère de la Défense nationale, Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, Santé Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Transports Canada, Agence des douanes et du revenu du Canada, Citoyenneté et Immigration Canada, ministère de la Justice, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Environnement Canada, Service canadien du renseignement de sécurité, GRC, ministère des Finances, Bureau du Conseil privé, provinces/territoires, premiers intervenants, procureur général de l'Australie, Home Office du Royaume-Uni	15-18
Intégration de l'information de la justice (IIJ)	Agence des douanes et du revenu du Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Citoyenneté et Immigration Canada, Service correctionnel du Canada, ministère de la Justice, Commission nationale des libérations conditionnelles, Secrétariat du Conseil du Trésor, GRC, provinces/territoires	30-33
Gouvernement en direct	Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agence des douanes et du revenu du Canada, Garde côtière canadienne, Agence canadienne d'inspection des aliments, SCRS, Citoyenneté et Immigration Canada, SCC, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, ministère de la Justice, Santé Canada, Industrie Canada, ministère de la Défense nationale, CNLC, Ressources naturelles Canada, Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile, Parcs Canada (Patrimoine canadien), BCP, GRC, Statistique Canada, Transports Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor	37

Section VI : Renseignements complémentaires

Lois appliquées par le ministère du Solliciteur général

Le solliciteur général assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité	L.R.C. (1985), c. C-23, dans sa version modifiée
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition	L.C. 1992, c. 20, dans sa version modifiée
Loi sur le casier judiciaire	L.R.C., c. C-47, dans sa version modifiée
Loi sur le ministère du Solliciteur général	L.R.C., c. S-13, dans sa version modifiée
Loi sur l'identification par les empreintes génétiques	L.C. 1998, c. 37, dans sa version modifiée
Loi sur les prisons et les maisons de correction	L.R.C. (1985), c. P-20, dans sa version modifiée
Loi sur la Gendarmerie royale du Canada	L.R.C. (1985), c. R-10
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada	S.R.C. 1970, c. R-10
Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	L.R.C. (1985), c. R-11, dans sa version modifiée
Loi sur le transfèrement des délinquants	L.R.C. (1985), c. T-15, dans sa version modifiée
Loi sur le programme de protection des témoins	L.C. 1996, c. 15

Le solliciteur général partage la responsabilité de l'application des lois suivantes :

Loi sur la médaille canadienne de maintien de la paix (par. 7(2))	L.C. 1997, c. 31
Loi sur l'enregistrement des organismes de bienfaisance (renseignements de sécurité)	L.C. 2001, c. 41, partie 6
Loi sur la citoyenneté (art. 19.3)	L.R.C. (1985), c. C-29, dans sa version modifiée
Loi réglementant certaines drogues et autres substances (par. 55(2), art. 57)	L.C. 1996, c. 19
Code criminel (art. 83.05, 83.07, 83.09, 185, 186, 188, 191, 195, 196, 461, 487.01, 667, 672.68, 672.69, 672.7, 745.6-745.64, 748, 748.1, 749, 760)	L.R.C. (1985), c. C-46, dans sa version modifiée
Loi sur l'équité en matière d'emploi (par. 41(6))	L.C. 1995, c.44
Loi sur l'accise (art. 66)	L.R.C. (1985), c. E-14, dans sa version modifiée
Loi sur l'extradition (art. 66, 77, 78, 79)	L.C. 1999, c.18
Loi sur les armes à feu (art. 82, 93)	L.C. 1995, c. 39
Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (art. 77, 78, 82)	L.C. 2001, c. 27
Loi sur la défense nationale (par. 276.3(2) et (3))	L.R.C. (1985), c. N-5, dans sa version modifiée
Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (art. 4, 10, 14, 25, 36, 37, 39, 44, 45, 47, 48)	L.C. 1999, c. 34
Loi sur le recyclage des produits de la criminalité (art. 60.1)	L.C. 2000, c. 17, dans sa version modifiée
Loi sur les infractions en matière de sécurité (art. 6)	L.R., c. S-7
Loi sur la statistique (art. 29)	L.R.C. (1985), c. S-19, dans sa version modifiée

Personnes à qui s'adresser pour obtenir de plus amples renseignements

Nom	Titre	Téléphone	Télécopieur
Nicole Jauvin	Sous-solliciteur général	(613) 991-2895	(613) 990-8312
Paul Kennedy	Sous-solliciteur général adjoint principal, Sécurité nationale	(613) 991-2820	(613) 990-8301
Chantal Bernier	Sous-solliciteur général adjoint, Politiques stratégiques et programmes	(613) 993-4325	(613) 991-4769
Patricia Hassard	Sous-solliciteur général adjoint, Police et application de la loi	(613) 990-2703	(613) 993-5252
Eva Plunkett	Sous-solliciteur général adjoint par intérim, Gestion ministérielle	(613) 990-2615	(613) 990-8297
Christine Miles	Directrice générale par intérim, Police et application de la loi	(613) 990-6693	(613) 993-5252
Michel D'Avignon	Directeur général, Sécurité nationale	(613) 993-4136	(613) 991-4669
Richard Zubrycki	Directeur général, Affaires correctionnelles	(613) 991-2821	(613) 990-8295
Peter Fisher	Directeur général, Police des Autochtones	(613) 990-2666	(613) 991-0961
Vernon White	Directeur général, Opérations stratégiques	(613) 998-0386	(613) 990-7023
Maurice Archdeacon	Inspecteur général du SCRS	(613) 990-3270	(613) 990-8303
Blaine Harvey	Directeur général, Communications	(613) 990-2743	(613) 993-7062
Greg Wright	Directeur exécutif, Secrétariat de l'intégration de l'information de la justice	(613) 991-4276	(613) 991-3306
Janis Gardiner	Directrice générale par intérim, Soutien ministériel, Gestion de l'information et technologie	(613) 991-6675	(613) 990-9077
Elizabeth Van Allen	Directrice, Coordination et liaison	(613) 991-2942	(613) 991-4534
Richard Fiutowski	Services juridiques	(613) 991-2886	(613) 990-8307
Adresse du Ministère : 340, avenue Laurier Ouest Ottawa (Ontario) K1A 0P8			
Page d'accueil du Ministère : http://www.sgc.gc.ca			
Bibliothèque et centre de référence : (613) 991-2787			

INDEX

A

accès légal, 15, 50
Accord entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole et communautaire, 35
accords tripartites en matière de police, 9
amélioration de l'exercice des pouvoirs et de la reddition de comptes, 45
approche correctionnelle judicieuse, 14, 23
approches novatrices orientant les stratégies policières des Premières nations, 45
Autochtones, 12

B

banque de données génétiques, 20
Bureau de l'enquêteur correctionnel, 4, 6

C

capacité du Canada de combattre le terrorisme, 50
Comité externe d'examen de la GRC, 4, 5
Commission des plaintes du public contre la GRC, 4, 5
Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues, 21
Commission nationale des libérations conditionnelles, 1, 4, 5, 33, 49, 50
crime organisé, 2, 14, 15, 19, 20, 21, 22
criminalité organisée/transnationale, 11

D

Déclaration sur la frontière intelligente, 1, 15, 19
démographie, 11
développement durable, 47, 48

E

enregistrement national des délinquants sexuels, 24
exercice TOPOFF 2, 15

F

Forum sur la criminalité transfrontalière Canada–États-Unis, 19

G

Gendarmerie royale du Canada, 4, 51
gestion des ressources humaines, 36, 38
Gouvernement en direct, 37
GRC, 1, 4, 5, 18, 21, 26, 29, 33, 49, 50

I

identification génétique, 20, 51
IIJ, 30, 33, 50
immigration, 11
Index national de justice pénale, 30
Initiative anticontrebande, 21
Initiative de lutte contre le crime organisé, 49
Initiative de lutte contre le crime organisé dans les Premières nations, 20
Initiative intégrée de contrôle des produits de la criminalité, 21, 49
Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, 34
Initiative sur les services correctionnels communautaires destinés aux Autochtones, 23, 50
initiatives horizontales ou collectives, 49
INJP, 30, 31
intégration de l'information de la justice, 30, 50, 53

J

justice réparatrice, 23, 24, 28

L

Loi sur la Gendarmerie royale du Canada, 51
Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité, 51
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, 24, 51
Loi sur le transfèrement des délinquants, 24, 51
lutte contre le terrorisme, 18

M

modernisation de la fonction de contrôleur, 36, 38
mondialisation, 11

O

organismes bénévoles, 25, 34

P

plan antiterrorisme, 15
Plan national de lutte contre le terrorisme, 15, 17
Politique sur la police des Premières Nations, 26

PPPN, 26, 28
Principes fondamentaux des Nations Unies concernant le recours à des programmes de justice réparatrice en matière pénale, 23, 24
Programme de préparation opérationnelle, 15, 17
programme de sécurité publique, 1
Programme des services de police des Premières nations, 26
Programme national de lutte contre le crime organisé, 19
PSPPN, 26, 27, 47

Q

questions autochtones, 11, 28

R

RCISP, 30, 31, 32, 33
Réseau canadien d'information pour la sécurité publique, 30
Résultats stratégiques, 14

S

Service canadien du renseignement de sécurité, 1, 4, 5, 18, 21, 50
Service correctionnel du Canada, 1, 4, 5, 33, 49, 50
Stratégie antidrogue du Portefeuille, 20
Stratégie nationale antidrogue, 49
Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime, 49

T

technologie, 4, 11, 18, 19, 32
terrorisme, 2, 11, 15, 17, 30